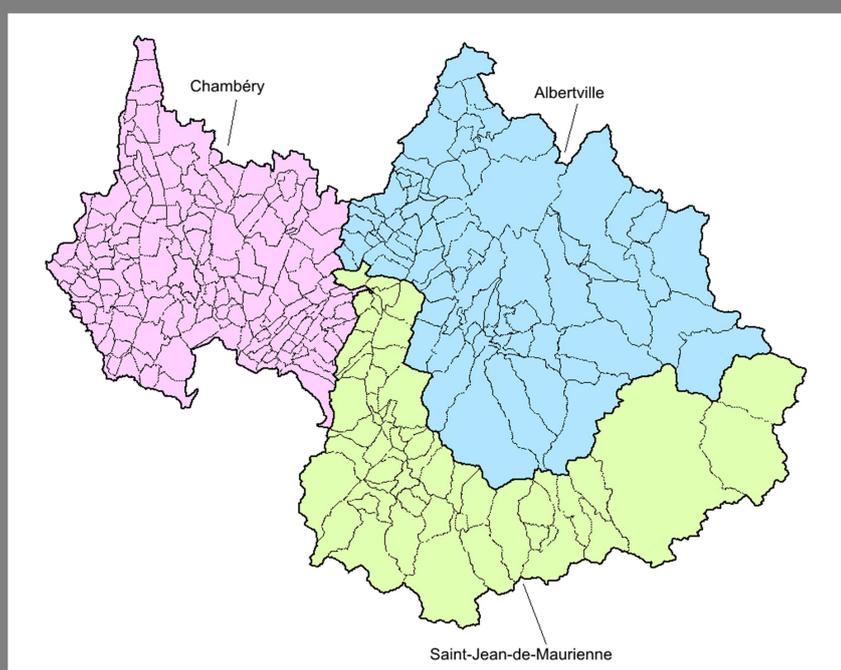


Analyse socioéconomique de la Savoie



JANVIER 2020



Sommaire

Introduction.....	2
Définition des principaux indicateurs - source INSEE.....	3
Département de la Savoie (73).....	6
Démographie.....	11
Revenus et pauvreté des ménages	13
Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus	15
Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi	18
Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation.....	23
Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié.....	29
Salaires	33
Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail	37
Chômage et demande d'emploi	38
Tissu économique.....	44
Liste des indicateurs	47

Introduction

La présente étude a vocation à analyser les principaux indicateurs socioéconomiques de la Savoie et de ses trois arrondissements (Albertville, Chambéry et Saint Jean de Maurienne¹). Elle est constituée de 4 volets différents (un volet départemental et un pour chacun des arrondissements).

Au niveau départemental, les données sont exploitées comparativement aux données régionales² et détaillées au niveau infra départemental afin de distinguer les éventuelles spécificités des différents arrondissements.

Pour chacun des arrondissements, l'analyse est produite comparativement aux données départementales systématiquement et régionale ponctuellement.

Pour chacun des territoires, l'analyse porte sur :

- La démographie (nombre d'habitants, répartition par âges, évolutions),
- Les revenus et la pauvreté des ménages (nombre de ménages fiscaux, revenu médian, part des ménages fiscaux imposés, taux de pauvreté du référent fiscal et par tranches d'âges),
- Le niveau de formation de la population non scolarisée de 15 ans ou plus,
- La population active (population par type d'activité, taux d'activité, taux d'emploi),
- Les emplois (par catégories socioprofessionnelles et secteurs d'activité, le taux de féminisation des emplois),
- Les caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié,
- Les salaires (le salaire moyen total, par catégorie socioprofessionnelle, par âge, par sexe, les écarts de salaires par sexe et par âge),
- le lieu de travail et les moyens de transports pour se rendre au travail,
- Le chômage et la demande d'emploi,
- Le tissu économique (le nombre d'établissements, la répartition par secteurs et par taille).

Pour chacun des territoires, un résumé des principaux résultats de chacune des thématiques est présenté en amont de l'analyse détaillée.

L'analyse détaillée s'appuie sur des représentations graphiques issues de données statistiques. L'ensemble détaillé de ces données statistiques est présenté sous forme de tableaux à la fin de la présente publication.

Certains des indicateurs exploités pour chacun des territoires méritent un rappel préalable en termes de définition et de points d'attention (cf ci-après).

¹ Par souci de lisibilité, dans les graphiques présentant des données concernant l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, l'abréviation SJM pourra être employée pour désigner les données afférentes à ce territoire.

² Par souci de lisibilité, dans les graphiques présentant des données concernant la région Auvergne Rhône Alpes, l'abréviation ARA pourra être employée pour désigner les données afférentes à ce territoire.

Définition des principaux indicateurs - source INSEE

Recensement de la population - exploitations principales et complémentaires :

Remarque préalable : la présente étude utilise des données issues du recensement de la population (notamment des données emploi) pour avoir le maximum de variables disponibles à l'échelle de l'arrondissement malgré le recul de 3 ans.

L'exploitation « principale » « porte sur l'ensemble des questionnaires collectés. Elle est donc exhaustive pour les communes de moins de 10 000 habitants et porte sur environ 40 % des logements dans les communes de 10 000 habitants ou plus. Elle permet de produire un « fichier détail » contenant l'ensemble des logements et des individus recensés. L'exploitation principale traite toutes les informations pouvant être codifiées aisément après la saisie des questionnaires. Les résultats statistiques issus de cette exploitation couvrent la plupart des critères d'étude permis par les questionnaires du recensement (bulletin individuel et feuille de logement).

La seconde phase de l'exploitation statistique, dite « complémentaire », est destinée à produire les variables dont l'élaboration est complexe. Il s'agit de celles qui décrivent :

- la structure familiale des ménages : détermination précise de la personne de référence du ménage, identification, le cas échéant, de familles au sein du ménage et composition de ces familles ;
- les secteurs d'activité dans lesquels les emplois sont exercés ;
- la profession et la catégorie socioprofessionnelle des personnes, notamment de celles qui exercent un emploi.

Remarque concernant les indicateurs sur l'emploi selon le statut salarié ou non salarié

Les indicateurs concernant les caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié peuvent présenter une légère différence au niveau du total. En effet, certains indicateurs sont issus :

- de l'exploitation principale, d'autres de l'exploitation complémentaire,
- d'une exploitation en fonction du domicile et d'autres en fonction du lieu de travail.

Le référent fiscal : « Les données disponibles sur les ménages fiscaux proviennent des déclarations effectuées par les contribuables à l'administration fiscale (déclaration de revenus dite déclaration n°2042, taxe d'habitation). Elles ne permettent pas d'identifier la personne de référence de la même manière que dans les enquêtes réalisées auprès des ménages ou dans le recensement de la population. Par défaut, on établit alors la notion de « référent fiscal » dont les caractéristiques sont celles du contribuable identifié en tant que payeur de la taxe d'habitation au sein du ménage fiscal reconstitué ». **La population active :** « La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du Bureau International du Travail (BIT), au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale ». La présente étude retient la définition au sens du recensement de la population.

Le taux d'activité : « Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante ».

Le taux d'emploi : « Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé

sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple)».

Le taux de chômage : « Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme... Remarque : le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population ». La présente étude retient la définition du taux de chômage au sens du recensement de la population faute de disponibilité des données au sens du BIT à l'échelle de l'arrondissement.

Le chômage de longue durée : « Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an ».

Le taux de féminisation des emplois : « Le taux de féminisation des emplois, pour une classe d'emplois, est la part des emplois de cette classe qui sont occupés par des femmes ».

Remarque sur le taux de chômage des jeunes :

« Le taux de chômage au sens du BIT présente l'inconvénient majeur, pour les jeunes, de rapporter les chômeurs aux actifs, ce dénominateur étant forcément faible pour cette population majoritairement en situation de formation initiale. Le taux s'en trouve en conséquence mécaniquement élevé, beaucoup plus que pour les adultes ; d'autant qu'il est souvent médiatisé à tort comme un taux de chômage des jeunes et non des jeunes actifs³. [...] C'est surtout à partir de 23/24 ans que la majorité des jeunes, hommes et femmes, est en activité au sens statistique »⁴.

Avertissement concernant les chiffres de la demande d'emploi :

- *Les chiffres sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières, les données CVS n'étant pas calculée à l'échelle de l'arrondissement.*
- *Catégorie A : en recherche active, disponibles, sans emploi ; Catégorie B : en recherche active, en activité réduite de 78h max par mois ; Catégorie C : en recherche active, en activité de plus de 78h par mois ; Catégorie A,B,C : en recherche active.*
- *Le chiffre des jeunes est sans doute sous-estimé, tous ne sont pas inscrits à Pôle emploi.*

³ Le conseil d'orientation pour l'emploi abonde dans ce sens : « Dans le cas des jeunes, le taux de chômage pris comme seul indicateur de leur situation face à l'emploi donne une vision de la réalité particulièrement tronquée du fait de cette référence à la population active. En effet, beaucoup de jeunes poursuivent des études et donc ne travaillent pas, ce qui conduit à mesurer le chômage sur une population de jeunes actifs restreinte par rapport à l'ensemble de la classe d'âge. Si le taux de chômage des jeunes de 24 ans a certainement un sens, dans la mesure où la quasi-totalité des jeunes de 24 ans ont achevé leur formation initiale et sont effectivement disponibles pour l'emploi, le taux de chômage des jeunes de 16 ans n'a pas la même signification puisque seule une minorité des jeunes de cet âge est sur le marché de l'emploi (dont beaucoup en contrat d'apprentissage). Son niveau, très élevé, signifie surtout que ceux qui terminent très tôt leurs études et qui n'ont pas d'expérience ont une probabilité très forte de se retrouver sans emploi », Conseil d'orientation pour l'emploi, diagnostic sur l'emploi des jeunes, 10 février 2011, p 8.

⁴ « Emploi des Jeunes : Quelles réalités ? », C. Jakse et F. Maillé -DIRECCTE Rhône Alpes, Juillet 2012, p.16

Avertissement concernant les écarts de salaires en fonction du sexe :

Le choix a été fait de valoriser dans la publication l'écart en fonction du salaire des femmes. Ce choix permet :

- une cohérence avec les autres indicateurs qui utilisent comme référence la valeur la plus faible,
- de souligner la différence exacerbée d'écart de salaire sexué, contrairement à l'indicateur le plus fréquemment calculé - à savoir l'écart de salaire des femmes par rapport à celui des hommes.

Par exemple, dans l'ensemble en Savoie sur la tranche d'âge "plus de 50 ans" :

- les hommes gagnent en moyenne un salaire 36% plus élevé que celui des femmes,
- les femmes gagnent en moyenne un salaire 27% plus faible que celui des hommes.

EN RESUME

Démographie

En 2016, le département de la Savoie comptait environ 429 700 habitants, soit 5,4% de la population régionale. La population résidait principalement dans l'arrondissement de Chambéry (64%). Les arrondissements d'Albertville et de Saint Jean de Maurienne comptabilisant respectivement 26% et 10% de la population savoyarde.

Entre 2011 et 2016, la population du département a augmenté de 2,6% (contre 3,7% en région). La population a globalement vieilli puisque les personnes des tranches d'âges de 0 à 44 ans sont moins nombreuses (-2,4% pour la tranche d'âge 0 à 44 ans) et celles des tranches d'âge de 45 ans et plus sont plus nombreuses (+8,9% pour la tranche 45 ans et plus), plus encore les 60 ans et plus.

Revenus et pauvreté des ménages

En 2016, le département comptait environ 187 700 ménages fiscaux regroupant environ 422 000 personnes.

Le revenu médian par unité de consommation était de 22 108 € (contre 21 478 € en région soit +2,9%). L'ensemble des arrondissements présentait un revenu médian supérieur à celui de la région. En revanche, comparativement à la moyenne départementale, l'arrondissement de Chambéry présentait un revenu supérieur (21 421 €) tandis que les arrondissements d'Albertville et Saint Jean de Maurienne présentaient des revenus inférieurs (respectivement 21 611 € et 21 644 €).

La part des ménages fiscaux imposés dans l'ensemble des ménages fiscaux était supérieure dans le département comparativement à la région (56,7% contre 52,6% soit +1,1 point). Chacun des arrondissements présentait une part de ménages fiscaux imposés supérieure à la moyenne régionale (Albertville : 56,5%, Chambéry : 57%, Saint Jean de Maurienne : 55,5%).

10,1% des référents fiscaux étaient sous le seuil de pauvreté (contre 12,7% en région, soit -2,6 points). Des disparités inter âges sont observées. Les jeunes de moins de 30 ans étaient les plus touchés par la pauvreté (15,3% des référents fiscaux de cet âge, contre 19,6% en région). Ce taux diminuant globalement avec l'âge (ex : 6,5% des référents fiscaux de 75 ans et plus, contre 7,9% en région).

Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

En Savoie, les non ou peu diplômés (niveau brevet ou BEP, CAP) représentent 52% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (contre 53% en région). La part des non diplômés est moins importante qu'en région (25% contre 28%). En revanche la part des peu diplômés est plus importante (27% contre 25%). La part des titulaires d'un baccalauréat au moins est équivalente avec le niveau régional (18% de titulaires d'un baccalauréat et 30% d'un diplôme de l'enseignement supérieur).

D'un point de vue du sexe, les écarts de niveau de formation selon le sexe sont importants. Les femmes sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes (32% contre 27%). Les hommes sont plus souvent titulaires d'un CAP ou BEP que les femmes (33% contre 22%). Enfin, les femmes sont plus souvent non diplômées que les hommes (28% contre 22%). En revanche, la part des femmes et des hommes titulaires d'un baccalauréat est équivalente (18%).

Entre 2011 et 2016, en Savoie comme en moyenne en Auvergne Rhône Alpes, la part des diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de 4% tandis que la part des non diplômés (aucun diplôme ou au plus BEPC) dans la population non scolarisée de 15 ans ou plus a diminué de 5%.

Les arrondissements d'Albertville et Saint Jean de Maurienne se caractérisent par une part de non diplômés et de peu diplômés plus importante (respectivement 60% et 64%) et une part de diplômés du baccalauréat et au-delà moins importante (respectivement 40% et 36%). A contrario, l'arrondissement de Chambéry se caractérise par une part de non diplômés et de peu diplômés moins importante (54%) et une part de diplômés bac et au-delà plus importante (46%).

Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi

La Savoie présente, en 2016, un taux d'actifs de 76,7%, soit 1,6 point au-dessus de la moyenne régionale (75,1%). La part des actifs parmi les 15 à 64 ans est en hausse de 1,5 point de 2011 à 2016. Cette hausse étant imputable à l'augmentation des actifs ayant un emploi (+0,6 point) et des chômeurs (0,9 point). Sur la même période, la part des inactifs diminue (-1,5 point) notamment du fait de la baisse du taux de retraités (-1,3 point).

Le taux d'activité présente de fortes disparités en fonction du sexe et de l'âge. En moyenne de 76,7% sur le département, il est de :

- 79,2% pour les hommes contre 74,1% pour les femmes,
- 45,3% pour les 15-24 ans contre 92,7% pour les 25-54 ans et 54,9% pour les 55-64 ans.

Le taux d'activité de la Savoie est supérieur à celui de la région (+1,6 point). Cela s'explique notamment par le taux d'activité des 15-24 ans (45,3% contre 42,2% - soit +3,1 points).

Concernant les disparités de taux d'activité par sexe, il convient de souligner que comparativement au niveau régional, la différence de taux d'activité par sexe en faveur des hommes est moins accentuée en Savoie (6% en région contre 5,1% en Savoie).

Le taux d'emploi, quant à lui, présente de fortes disparités en fonction du sexe et de l'âge. En moyenne de 69,4% sur le département, il est de :

- 72,1% pour les hommes contre 66,6% pour les femmes,
- 36,2% pour les 15-24 ans contre 84,9% pour les 25-54 ans et 50,8% pour les 55-64 ans.

Comparativement à la région, le taux d'emploi de la Savoie est supérieur (69,4% contre 66% soit +3,4 points), notamment du fait du taux d'activité des 15-24 ans (36,2% contre 31,7% soit +4,5 points).

Concernant les disparités de taux d'emploi par sexe, il convient de souligner que la différence de taux d'emploi en faveur des hommes est plus accentuée au niveau régional qu'au niveau départemental (5,5% en Savoie contre 6,2% en région).

Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation

Le département de la Savoie compte environ 188 200 emplois en 2016, soit 6% des emplois de la région.

Ces emplois appartiennent principalement aux catégories employés (28,4%), professions intermédiaires (28,1%) et ouvriers (21,3%). Viennent ensuite les catégories cadres et professions intellectuelles supérieures (12,7%), artisans commerçants chefs d'entreprise (8,3%) et à la marge agriculteurs exploitants (1,1%).

Les catégories socioprofessionnelles ayant vu leur part augmenter entre 2011 et 2016 sont :

- les professions intermédiaires (+1,2 point contre +0,6 en région),
- les cadres et professions intellectuelles supérieures (+0,7 point contre +1,2 en région),
- les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (+0,2 point contre +0,4 en région).

Les catégories socioprofessionnelles ayant vu leur part diminuer entre 2011 et 2016 sont :

- Les ouvriers (-1,3 point contre -1,6 en région),
- Les employés (-0,9 point contre -0,3 en région),
- Les agriculteurs (-0,1 point contre -0,2 en région).

La majorité des emplois du département sont dans le secteur commerce – transports – services divers (48% contre 45% en région). Le deuxième secteur du département est celui des administrations publiques - enseignement – santé - action sociale (30% contre 31% en région). Viennent ensuite les secteurs de l'industrie (12%, contre 15% en région), la construction (8% contre 7% en région) et l'agriculture (2%).

Les femmes occupent 48% de l'ensemble des emplois du département et 47% des emplois du secteur commerce – transports – services divers. Elles sont surreprésentées dans le secteur administrations publiques - enseignement – santé - action sociale (68%) et sous représentées dans les secteurs de l'industrie (26%), l'agriculture (29%) et la construction (12%).

Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié

La majorité des emplois du département sont des emplois salariés (84%, contre 86% en région). La proportion est équivalente dans le secteur commerce – transports –services divers (84%). En revanche et sans surprise, la part des salariés est :

- plus importante dans les secteurs de l'industrie (93%) et de l'administration publique – enseignement – santé - action sociale (91%)
- moins importante dans les secteurs de la construction (75%) et agriculture (38%).

Les femmes sont plus fréquemment salariées que les hommes (88% contre 81%).

Les taux de féminisation des différents secteurs sont en général supérieurs pour les emplois salariés, sauf dans le secteur de l'industrie où les taux de féminisation sont équivalents (26% et 27% respectivement pour les salariés et les non-salariés).

La part des emplois à temps partiel est supérieure dans les emplois salariés (20% contre 15% pour les emplois non-salariés). La part des femmes est supérieure dans les emplois salariés (50% contre 35% pour les emplois non-salariés).

Salaires

Le salaire horaire net moyen en 2015 dans le département est plus faible que celui de la région (13,9 €, soit 0,2 € de moins qu'en ARA).

Ce salaire horaire net moyen présente des variations importantes selon la catégorie socioprofessionnelle. Il varie de 10,8 € pour les employés à 24,4 € pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (soit un salaire 2,3 fois plus élevé pour les cadres).

Le salaire horaire net moyen présente également des variations importantes selon l'âge. Entre les extrêmes, le salaire horaire oscille de 9,8 € pour les moins de 25 ans (0,1 € de plus qu'en ARA) à 16,2 € pour les 50 et plus (0,3 € de moins qu'en ARA), soit un salaire moyen 1,6 fois plus important pour les seniors.

L'écart de salaire en fonction du sexe est important, comme en région. Ainsi, en moyenne dans l'ensemble les hommes ont un salaire 24% plus important par rapport à celui des femmes (23% en région). Ce constat vaut pour toutes les PCS et particulièrement pour les cadres et les ouvriers : 26% pour les cadres, 18% pour les professions intermédiaires, 9% pour les employés et 24% pour les ouvriers.

Le cumul des écarts sexe-âge montre que le salaire d'un homme de 50 ans et plus (18,1 €) est 97% plus élevé que celui d'une jeune femme (9,2 €). En effet, l'écart de salaire en faveur des hommes s'accroît avec l'âge : 11% de 18 à 25 ans, 22% de 26 à 50 ans et 36% pour les plus de 50 ans

Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail

En Savoie, en 2016, 64% des actifs ont un emploi en dehors de leur commune de résidence soit 3 points de moins qu'en région. Ce chiffre est en augmentation depuis 2011 (+2 points).

En 2016, la plupart des actifs utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail (77% contre 75% en région). Le recours aux modes de transports écologiques est restreint : transport en commun (6% contre 11% en région), marche à pieds (9% contre 7% en région).

Chômage et demande d'emploi

En 2016, le taux de chômage au sens du recensement de la population⁵ du département est de 9,5% (contre 12,1% en région, soit - 2,6 points). Le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes (10,1% contre 8,9%, soit +1,2 point, contre une différence de 1,4 point en région). Les femmes chômeuses représentent 51,1% des chômeurs du département. Cette proportion est égale à celle de la région.

Le taux de chômage a augmenté de 1 point entre 2011 et 2016 (contre +1,2 en région) avec une hausse moins prononcée pour les femmes que pour les hommes (+0,9 point contre +1,1).

Dans le département, au 3^{ème} trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC⁶ était de 33 310, soit 5% des demandeurs d'emploi de la région. Parmi ces demandeurs d'emploi, 59% sont sans emploi (57% en région) et 40% cumulent emploi et recherche d'emploi.

En un an, le nombre de demandeurs d'emploi en recherche active a diminué de 0,7% sur le département (contre -3,1% en région). Cette diminution s'explique notamment par la baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B - en activité réduite courte (-2,9%).

Les femmes représentent 54% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC (contre 53% en région).

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC du département sur un an présente des disparités sexuées. Le nombre de demandeurs d'emploi hommes a augmenté de 1,6% alors que celui des demandeuses d'emploi a diminué de 2,5%.

En Savoie, les jeunes représentent 12% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC, les 50 ans et plus représentent 26% et les personnes d'âges intermédiaires 62%. Ces proportions sont sensiblement équivalentes à celles du niveau régional.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC du département sur un an, présente des disparités par âge. Les nombres de demandeurs d'emploi jeunes et de la tranche intermédiaire ont diminué (respectivement -5,1% et -1,5%) tandis que le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus a augmenté (+3,7%). Comparativement à la région, la demande d'emploi de courte durée (moins de 6 mois) est plus forte tandis que la demande d'emploi de 6 mois et plus est moins importante (de

⁵ La présente étude retient la définition du taux de chômage au sens du recensement de la population faute de disponibilité des données au sens du BIT à l'échelle de l'arrondissement.

⁶ Avertissement :

- Les chiffres sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières, les données CVS n'étant pas calculée à l'échelle de l'arrondissement.
- Catégorie A : en recherche active, disponibles, sans emploi ; Catégorie B : en recherche active, en activité réduite de 78h max par mois ; Catégorie C : en recherche active, en activité de plus de 78h par mois ; Catégorie A,B,C : en recherche active.
- Le chiffre des jeunes est sans doute sous-estimé, tous ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

6 mois à moins d'un an : 18% contre 21%, de longue durée (≥ 1 an) : 36% contre 45%, de très longue durée (> 3 ans) : 10% contre 15%.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC sur un an, présente des disparités en fonction de l'ancienneté. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 6 mois a diminué (-3,7%) tandis que les nombres de demandeurs d'emploi de 6 mois à moins d'1 an et d'1 an et plus ont augmenté (respectivement 2,9% et 1,6%).

La répartition de la demande d'emploi par niveau de formation est proche de celle de la région : 18% de niveaux bac +3 ou bac+4, 16% de niveau bac +2, 24% de niveau bac et 42% de bas niveaux de formation.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC du département sur un an, présente des disparités par niveau de formation. La part de demandeurs d'emploi de niveau bac+3 ou +4 a augmenté (+3,8%), celle de niveau bac +2 a baissé (-0,5%), celle de niveau bac a augmenté (+0,6%) et celle des demandeurs d'emploi de bas niveaux de formation a baissé de -2,5%.

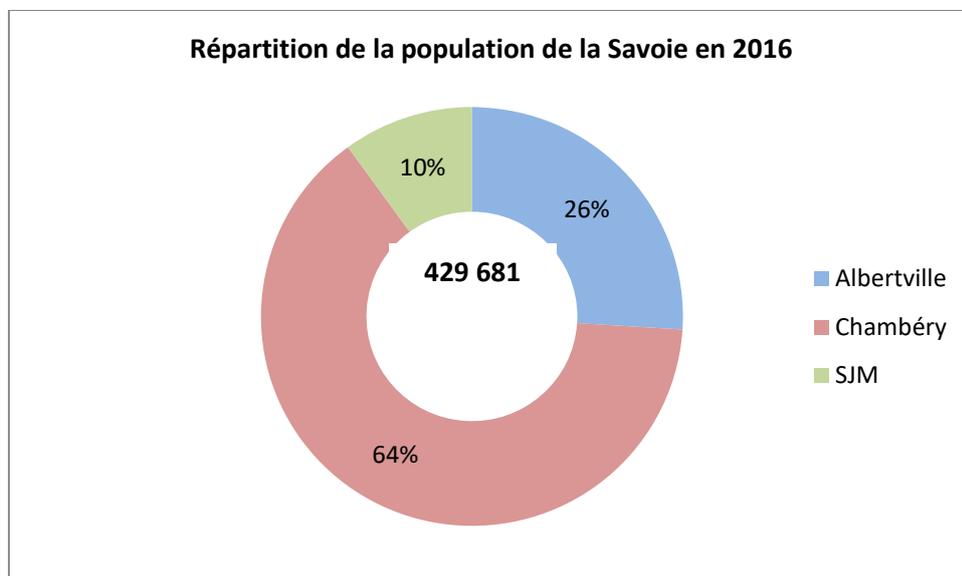
Tissu économique

En 2015, la Savoie comptait environ 63 300 établissements, soit 8% des établissements de la région. Comme en région, le département est marqué par le poids important du secteur commerces, transports, services divers (64%). En revanche, il se distingue par une sur-représentation des établissements du secteur administration publique, enseignement, santé, action sociale (20% contre 15% au niveau régional).

La Savoie, comme la région, compte très majoritairement des établissements de très petite taille : 74% de 0 salariés (71% en région) et 21% de 1 à 9 salariés (23% en région).

Démographie

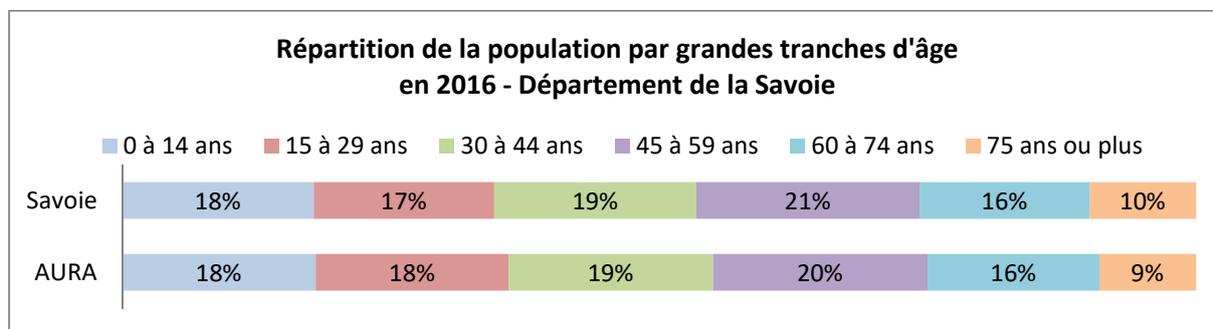
En 2016, le département de la Savoie comptait environ 429 700 habitants, soit 5,4% de la population régionale. La population résidait principalement dans l'arrondissement de Chambéry (64%). Les arrondissements d'Albertville et de Saint Jean de Maurienne comptabilisant respectivement 26% et 10% de la population savoyarde.



Source : Insee, RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

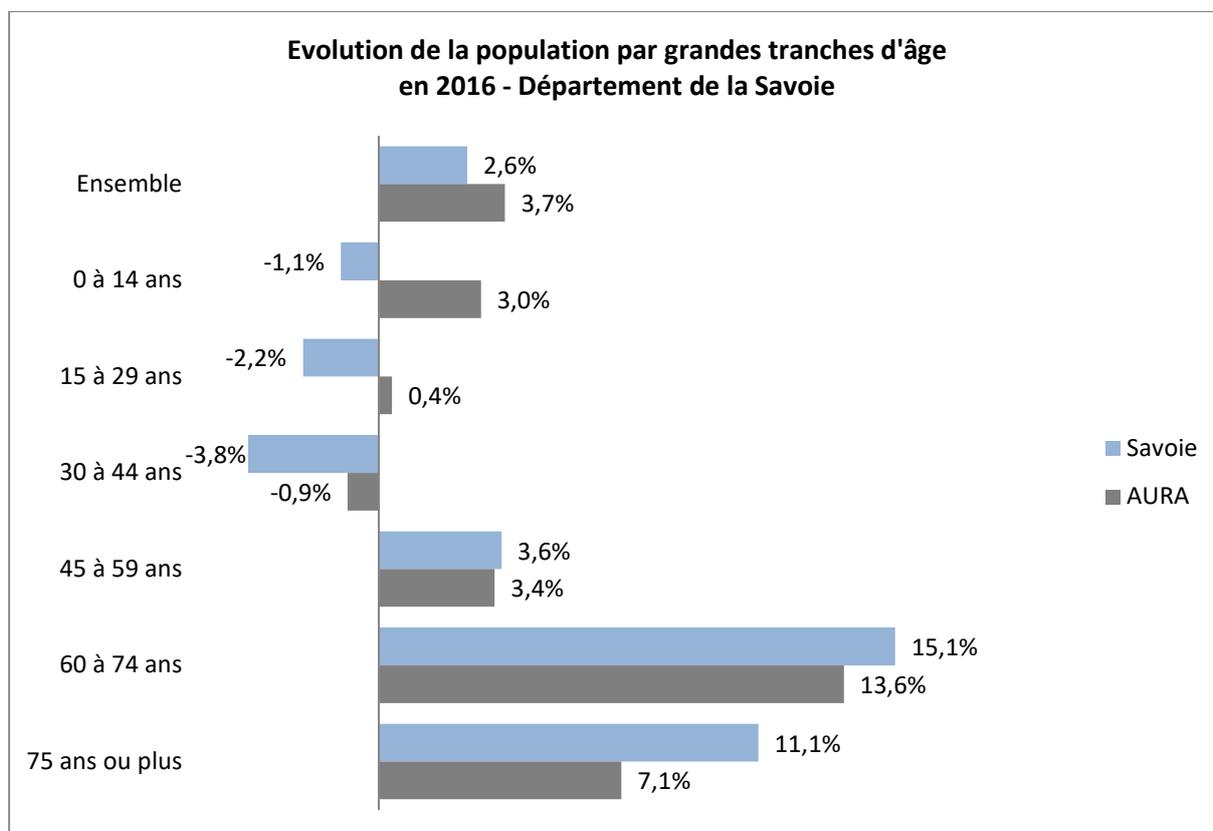
La répartition par âge de la population était sensiblement équivalente à celle de la région.



Source : Insee, RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Entre 2011 et 2016, la population du département a augmenté de 2,6% (contre 3,7% en région). La population a globalement vieilli puisque les personnes des tranches d'âges de 0 à 44 ans sont moins nombreuses (-2,4% pour la tranche d'âge 0 à 44 ans) et celles des tranches d'âge de 45 ans et plus sont plus nombreuses (+8,9% pour la tranche 45 ans et plus), plus encore les 60 ans et plus.



Source : Insee, RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

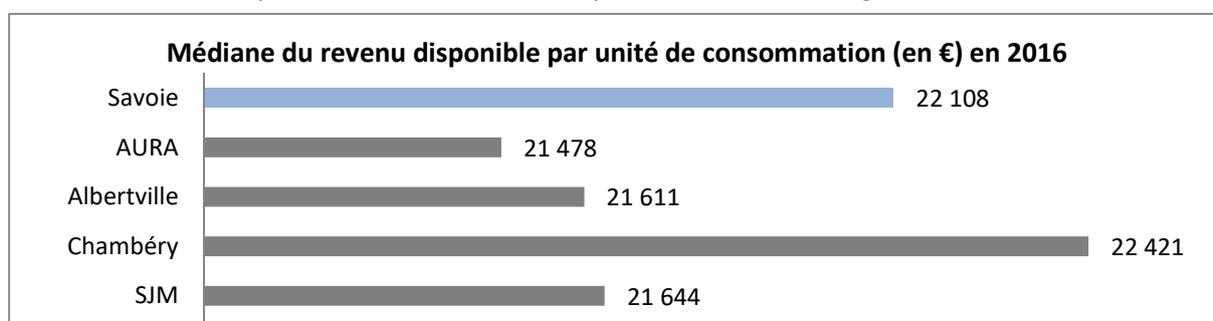
Indicateur : POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Revenus et pauvreté des ménages

En 2016, le département de la Savoie comptait environ 187 700 ménages fiscaux regroupant environ 422 000 personnes.

Le revenu médian par unité de consommation du département était de 22 108 € (contre 21 478 € en région soit +2,9%). L'ensemble des arrondissements présentait un revenu médian supérieur à celui de la région. En revanche, comparativement à la moyenne départementale, l'arrondissement de Chambéry présentait un revenu supérieur tandis que les arrondissements d'Albertville et Saint Jean de Maurienne présentaient des revenus inférieurs :

- Dans l'arrondissement d'Albertville, le revenu médian (21 611 €) est inférieur à celui du département (soit -2,2%) et supérieur à celui de la région (soit +0,6%),
- Dans l'arrondissement de Chambéry, le revenu médian (22 421 €) est supérieur à celui du département et de la région (soit respectivement +1,4% et +4,4%),
- Dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, le revenu médian (21 644 €) est inférieur à celui du département (soit -2,1%) et supérieur à celui de la région (soit +0,8%).



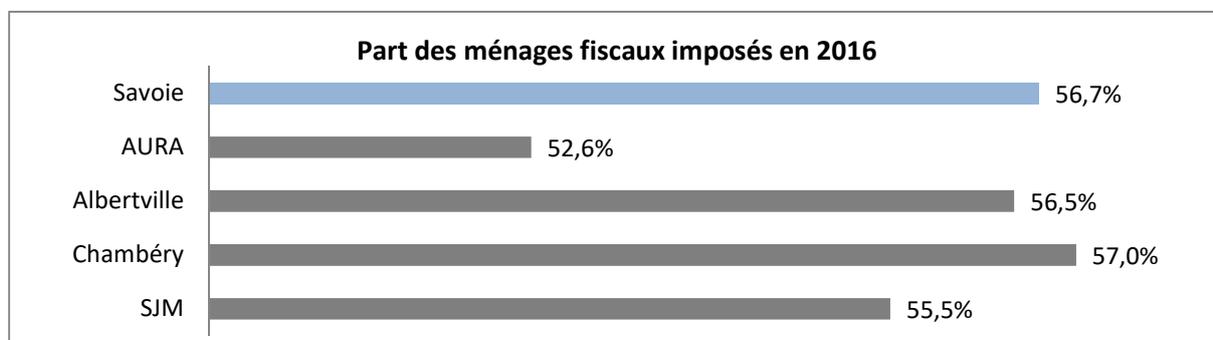
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2016

La part des ménages fiscaux imposés dans l'ensemble des ménages fiscaux est supérieure dans le département comparativement à la région (56,7% contre 52,6% soit +1,1 point). Chacun des arrondissements présentait une part de ménages fiscaux imposés supérieure à la moyenne régionale. Comparativement aux niveaux départemental et régional, la part des ménages fiscaux imposés:

- de l'arrondissement d'Albertville est de 56,5% (soit -0,2 et +3,9 points),
- de l'arrondissement de Chambéry est de 57% (soit +0,3 et +4,4 points),
- de l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne est de 55,5% (soit -1,2 et +2,9 points).



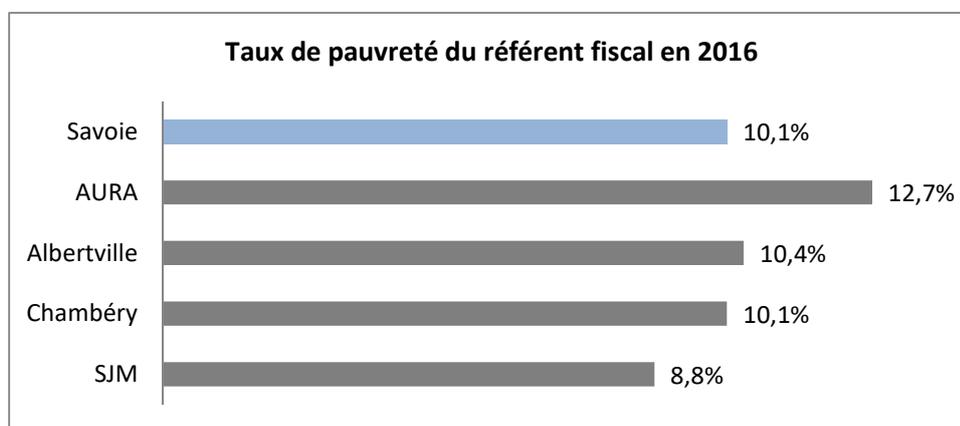
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2016

En Savoie, en 2016, 10,1% des référents fiscaux sont sous le seuil de pauvreté (contre 12,7% en région, soit -2,6 points). Comparativement à la Savoie et à la région, le taux de pauvreté :

- de l'arrondissement d'Albertville est de 10,4% (soit respectivement +0,3 et -2,3 points),
- de l'arrondissement de Chambéry est de 10,1% (soit un taux équivalent à celui du département et inférieur à celui de la région de -2,6 points),
- de l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne est de 8,8% (soit respectivement -1,3 et -3,9 points).



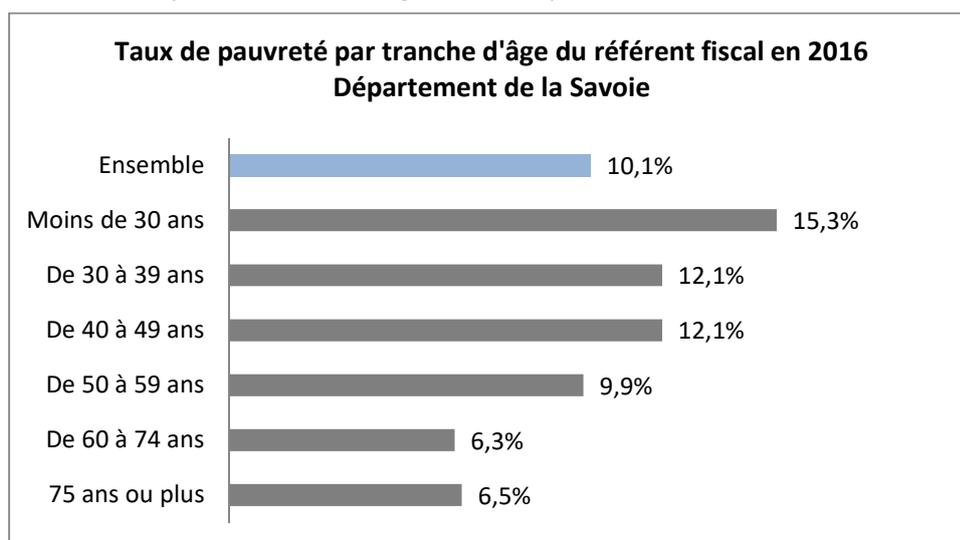
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016

Des disparités inter âges peuvent être observées. Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté (15,3% des référents fiscaux de cet âge). Ce taux diminue globalement avec l'âge :

- 12,1% pour les tranches d'âge 30 à 39 ans et 40 à 39 ans,
- 9,9% pour la tranche d'âge 50 à 59 ans,
- 6,3% pour la tranche d'âge 60 à 74 ans,
- 6,5% pour la tranche d'âge 75 ans et plus.



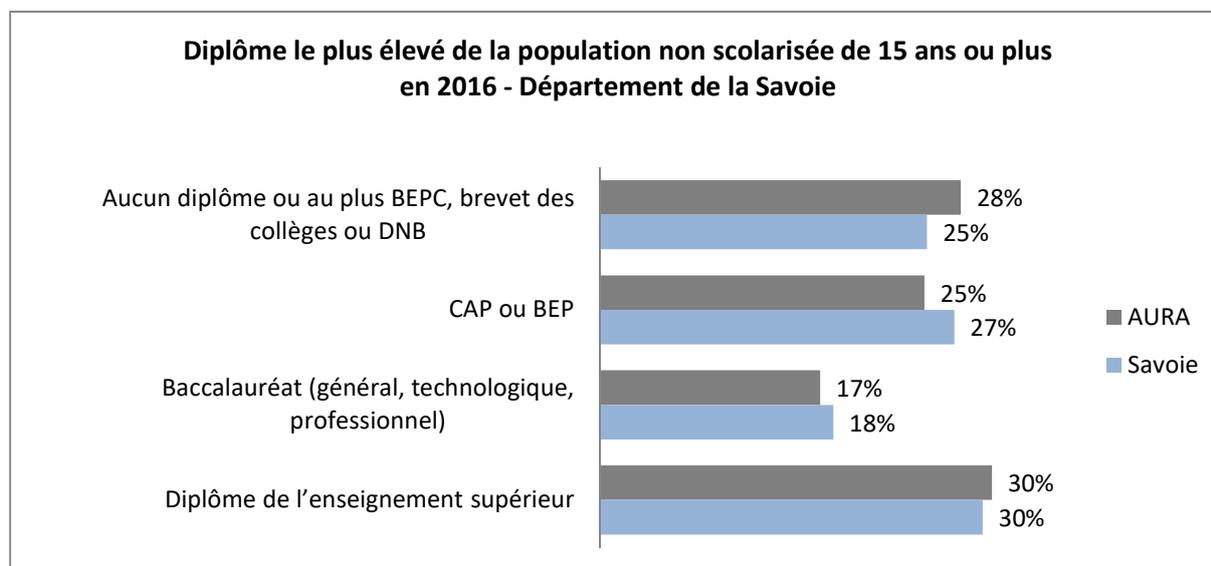
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016

Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

En Savoie, les non ou peu diplômés (niveau brevet ou BEP, CAP) représentent 52% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (contre 53% en région). La part des non diplômés est moins importante qu'en région (25% contre 28%). En revanche la part des peu diplômés est plus importante (27% contre 25%). La part des titulaires d'un baccalauréat au moins est équivalente avec le niveau régional : 18% est titulaire d'un baccalauréat (contre 17% en région) et 30% est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (comme en région).



Sources : Insee, RP2016, exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

Entre 2011 et 2016, en Savoie comme en moyenne en Auvergne Rhône Alpes, la part des diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de 4 points tandis que la part des non diplômés dans la population non scolarisée de 15 ans ou plus a diminué de 5 points. En revanche, les parts des diplômés de niveau V et niveau IV est restée stable alors qu'elles ont augmenté de 1 point en région.

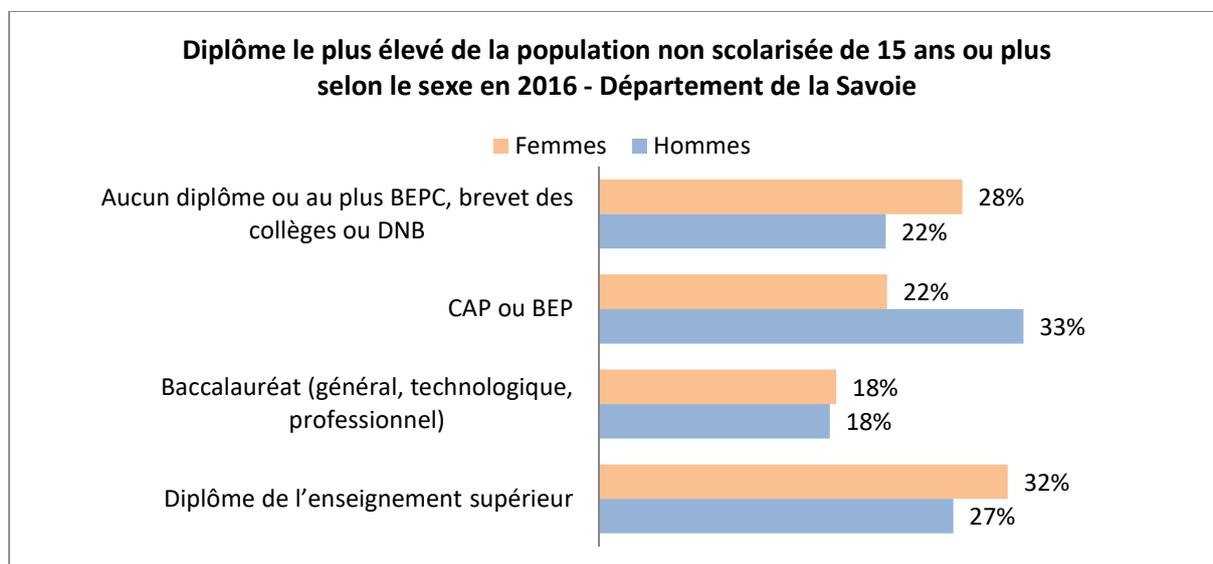
Evolution 2011 - 2016 du diplôme le plus élevé de la population de 15 ans ou plus

	Savoie	AURA
Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB	-5 points	-5 points
CAP ou BEP	0 point	1 point
Baccalauréat (général, technologique, professionnel)	0 point	1 point
Diplôme de l'enseignement supérieur	4 points	4 points

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

D'un point de vue du sexe, les femmes sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes (32% contre 27%). La part des femmes et des hommes titulaires d'un baccalauréat est équivalente (18%). Les hommes sont plus souvent titulaires d'un CAP ou BEP que les femmes (33% contre 22%). Enfin, les femmes sont plus souvent non diplômées que les hommes (28% contre 22%).

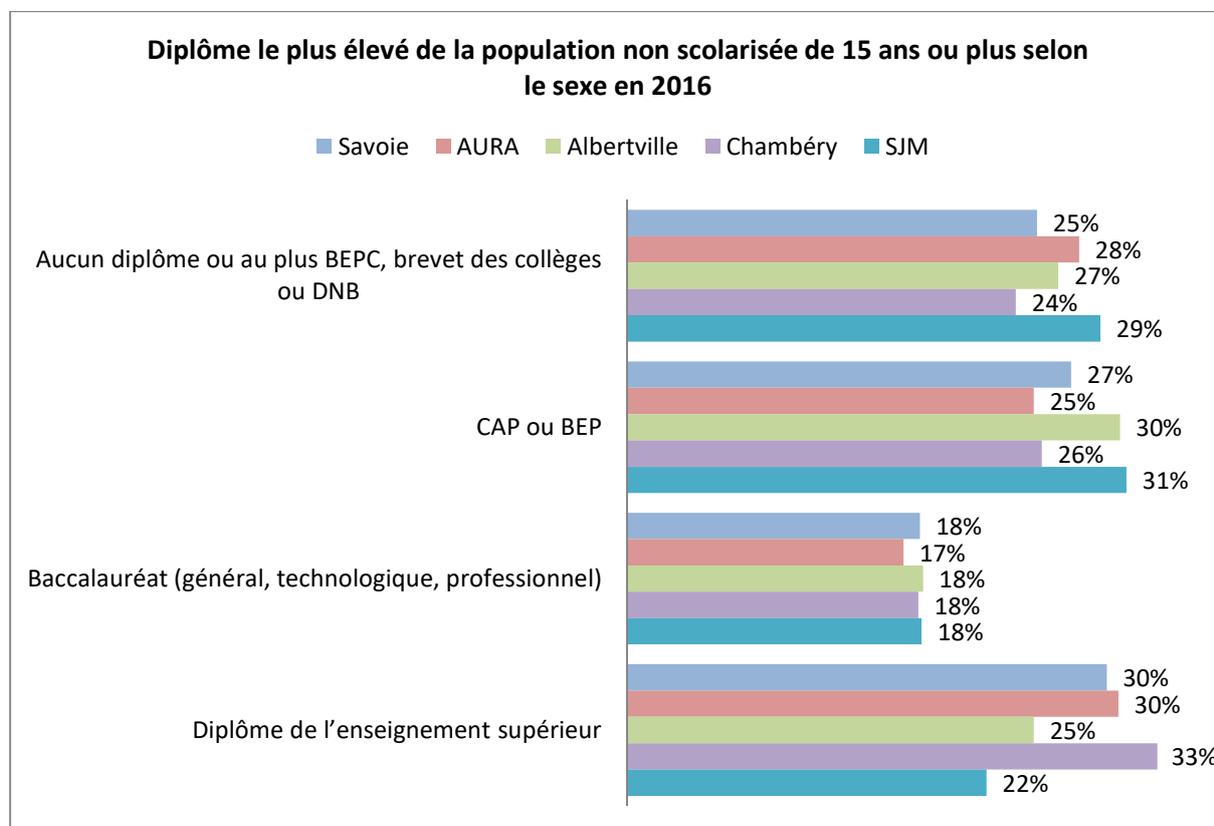


Sources : Insee, RP2016, exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

Les arrondissements d'Albertville et Saint Jean de Maurienne se caractérisent par une part de non ou peu diplômés plus importante et une part de diplômés du baccalauréat et au-delà moins importante. A contrario, l'arrondissement de Chambéry se caractérise par une part de diplômés plus importante et une part de non ou peu diplômés bac et au-delà plus importante. Ainsi :

- L'arrondissement d'Albertville est caractérisé par :
 - Un taux de non diplômés ou peu diplômés plus important (57% contre 52%),
 - Un taux de non diplômés plus important (27% contre 25%),
 - Un taux de peu diplômés - de niveau CAP ou BEP plus important (30% contre 27%),
 - Un taux de titulaires du baccalauréat équivalent (18%)
 - Un taux de diplômés de l'enseignement supérieur inférieur (25% contre 30%).
- L'arrondissement de Chambéry est caractérisé par :
 - Un taux de non diplômés ou peu diplômés moins important (50% contre 52%),
 - Un taux de non diplômés moins important (24% contre 25%),
 - Un taux de peu diplômés - de niveau CAP ou BEP moins important (26% contre 27%),
 - Un taux de titulaires du baccalauréat équivalent (18%)
 - Un taux de diplômés de l'enseignement supérieur plus important (33% contre 30%).
- L'arrondissement de Saint Jean de Maurienne est caractérisé par :
 - Un taux de non diplômés ou peu diplômés plus important (60% contre 52%),
 - Un taux de non diplômés plus important (29% contre 25%),
 - Un taux de peu diplômés - de niveau CAP ou BEP plus important (31% contre 27%),
 - Un taux de titulaires du baccalauréat équivalent (18%)
 - Un taux de diplômés de l'enseignement supérieur inférieur (22% contre 30%).



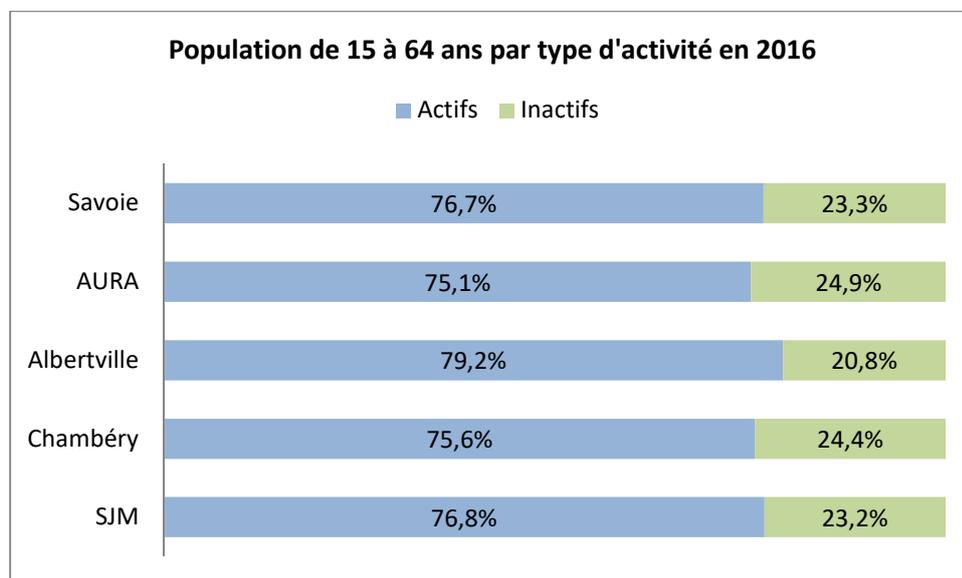
Sources : Insee, RP2016, exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi

La Savoie présente, en 2016, un taux d'actifs de 76,7%, soit 1,6 point au-dessus de la moyenne régionale (75,1%). Comparativement à cette moyenne départementale :

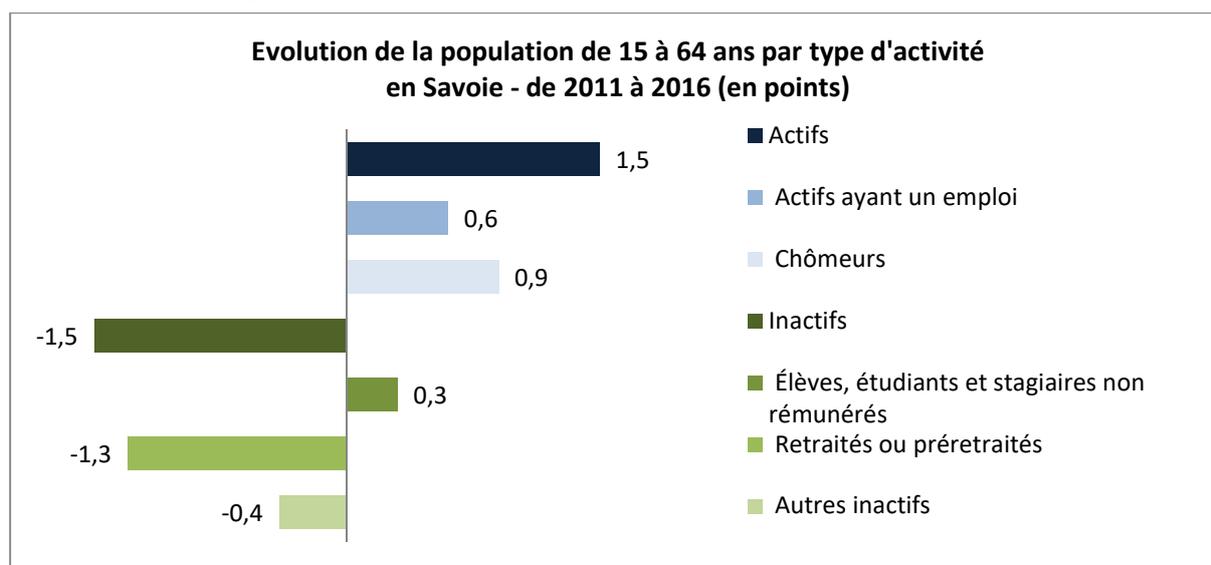
- l'arrondissement d'Albertville a un taux d'actifs supérieur (79,2% soit + 2,5 points),
- l'arrondissement de Chambéry a un taux d'actifs inférieur (75,6% soit -1,1 point),
- l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne a un taux d'actifs équivalent (76,8%).



Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2016

La part des actifs est en hausse de 1,5 point de 2011 à 2016. Cette hausse étant imputable à l'augmentation des actifs ayant un emploi (+0,6 point) et des chômeurs (0,9 point). Sur la même période, la part des inactifs diminue (-1,5 point) notamment du fait de la baisse du taux de retraités (-1,3 point).



Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2016

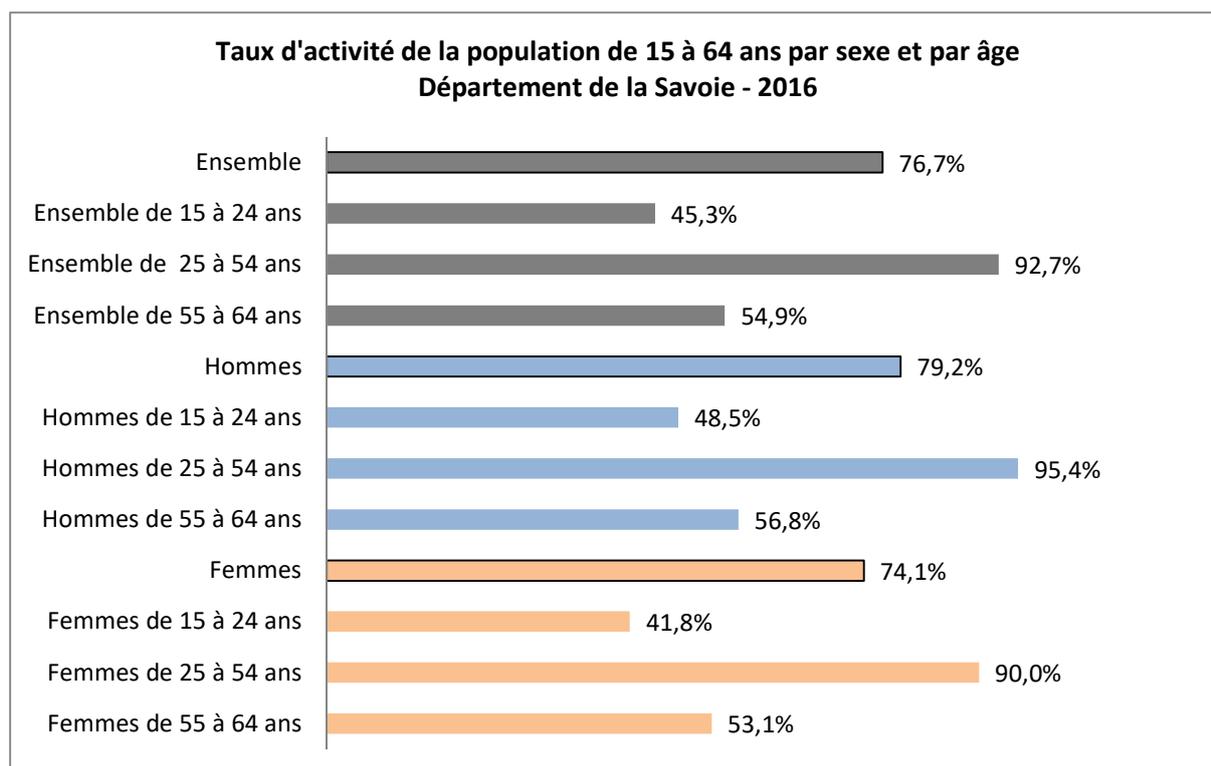
Le taux d'activité est de 76,7% sur le département.

Il présente de fortes disparités en fonction du sexe : 79,2% pour les hommes contre 74,1% pour les femmes (soit +5,1 points en faveur des hommes).

Il présente également de fortes disparités en fonction de l'âge :

- **45,3% pour les 15-24 ans**
- **92,7% pour les 25-54 ans**
- **54,9% pour les 55-64 ans.**

La différence de taux d'activité en fonction du sexe est très importante chez les 15-24 ans (+6,7 points en faveur des hommes) et les 25-54 ans (+5,4 points en faveur des hommes).



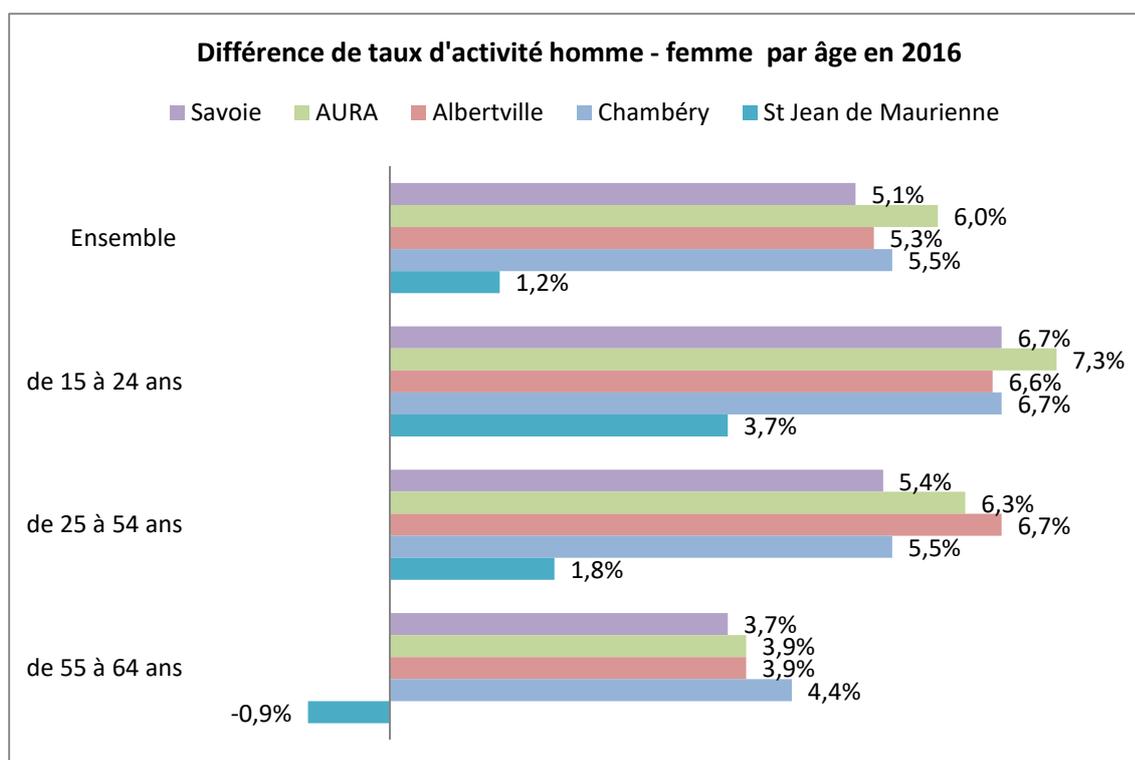
Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016

Le taux d'activité de la Savoie supérieur à celui de la région (+1,6 points) s'explique notamment par le taux d'activité des 15-24 ans (45,3% contre 42,2% - soit +3,1 points). Ceci est d'autant plus marqué chez les femmes de cette tranche d'âge (41,8% contre 38,5% - soit +3,3 points). Le taux d'activité des savoyardes est supérieur de 2% à celui des femmes de la région (74,1% contre 72,1%).

Concernant les disparités de taux d'activité par sexe, il convient de souligner que :

- Comparativement au niveau régional, la différence de taux d'activité par sexe en faveur des hommes est moins accentuée en Savoie (5,1% en Savoie contre 6% en région) et ceci particulièrement sur les tranches d'âge 15-24 ans (6,7% en Savoie contre 7,3% en région) et 25 -54 ans (5,4% en Savoie contre 6,3% en région).
- Dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, les disparités de taux d'activité par sexe sont moindres dans l'ensemble (+1,2 point en faveur des hommes) et le taux d'activité des 55-64 ans est plus favorable aux femmes (+0,9 point).



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016

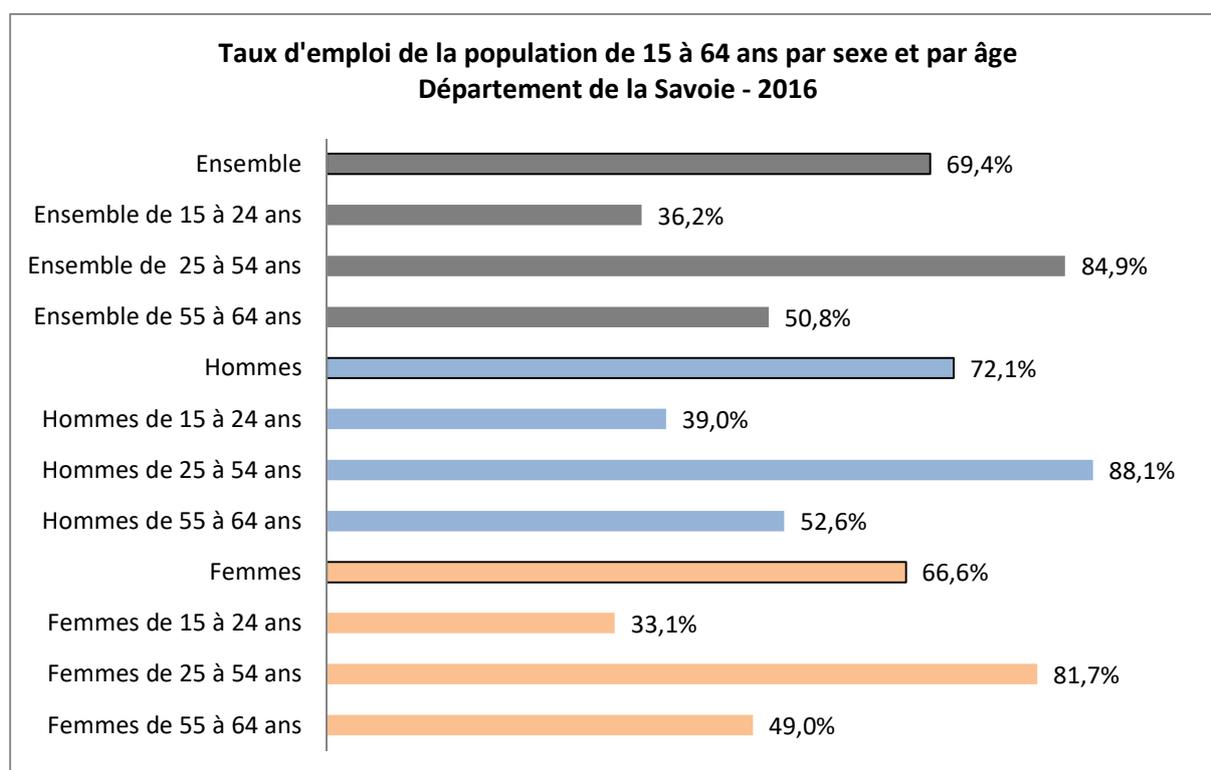
Le taux d'emploi est de 69,4% sur le département.

Il présente de fortes disparités en fonction du sexe et de l'âge. En moyenne, il est de 72,1% pour les hommes contre 66,6% pour les femmes (soit +5,5 points en faveur des hommes).

Il présente également de fortes disparités en fonction de l'âge :

- 36,2% pour les 15-24 ans
- 84,9% pour les 25-54 ans
- 50,8% pour les 55-64 ans.

A l'intérieur de chaque classe d'âge, la différence de taux d'emploi en fonction du sexe est particulièrement importante chez les 25-54 ans (soit +6,4 points en faveur des hommes) et les 15-24 ans (soit +5,4 points en faveur des hommes).



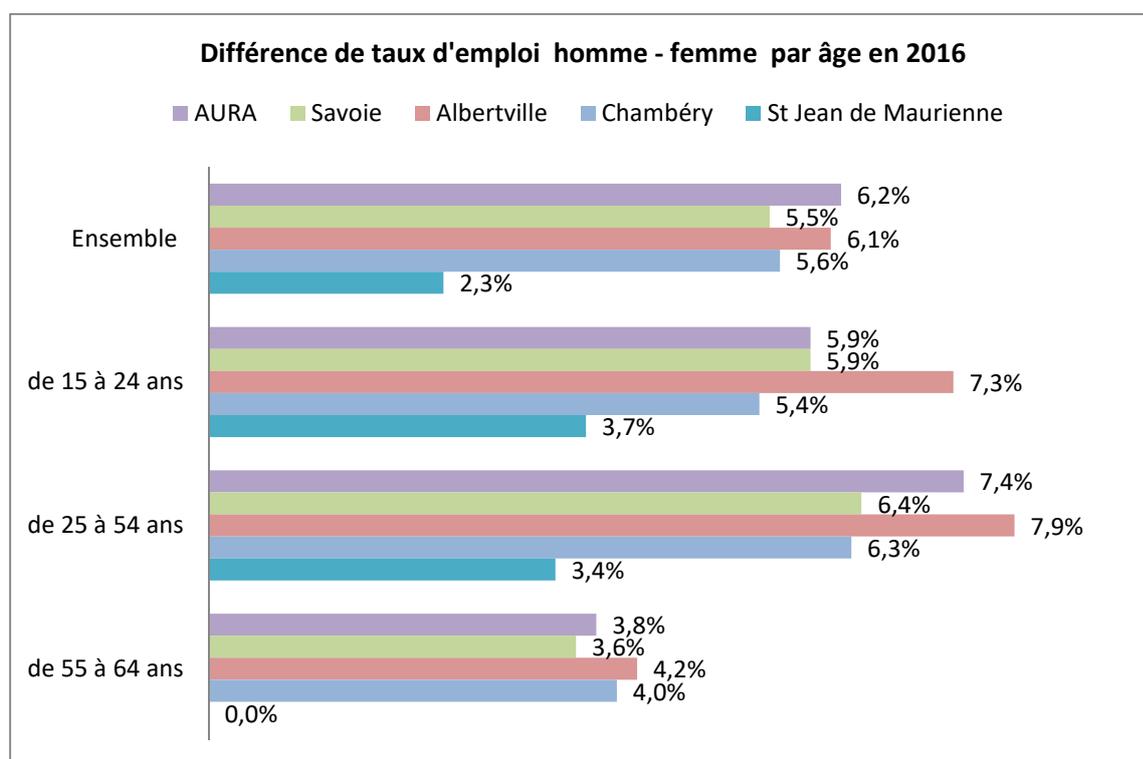
Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016

Comparativement à la moyenne régionale, le taux d'emploi de la Savoie est supérieur (69,4% contre 66% - soit +3,4 points), notamment du fait du taux d'activité des 15-24 ans (36,2% contre 31,7% - soit +4,5 points). Le taux d'emploi des savoyardes est supérieur de 3,7% à celui des femmes de la région (66,6% contre 62,9%).

Concernant les disparités de taux d'emploi par sexe, il convient de souligner que :

- Comparativement au niveau régional, la différence de taux d'emploi en faveur des hommes est plus accentuée au niveau régional qu'au niveau départemental (6,2% en région contre 5,5% en Savoie). Cette différence est particulièrement marquée sur la tranche d'âge 25 -54 ans (7,4% en région contre 6,4% en Savoie).
- dans l'arrondissement d'Albertville, les disparités de taux d'emploi par sexe sont encore plus marquées notamment sur les tranches d'âge 15-24 ans (7,3% contre 5,9% en Savoie) et 25 - 54 ans (7,9% contre 6,4% en Savoie).
- dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, la disparité de taux d'emploi par sexe est moins marquée dans l'ensemble (2,3% contre 5,5% en Savoie), sur les tranches d'âge 15-24 ans (7,3% contre 5,9% en Savoie) et 25 - 54 ans (7,9% contre 6,4% en Savoie) et nulle sur la tranche d'âge 55 – 64 ans.



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016

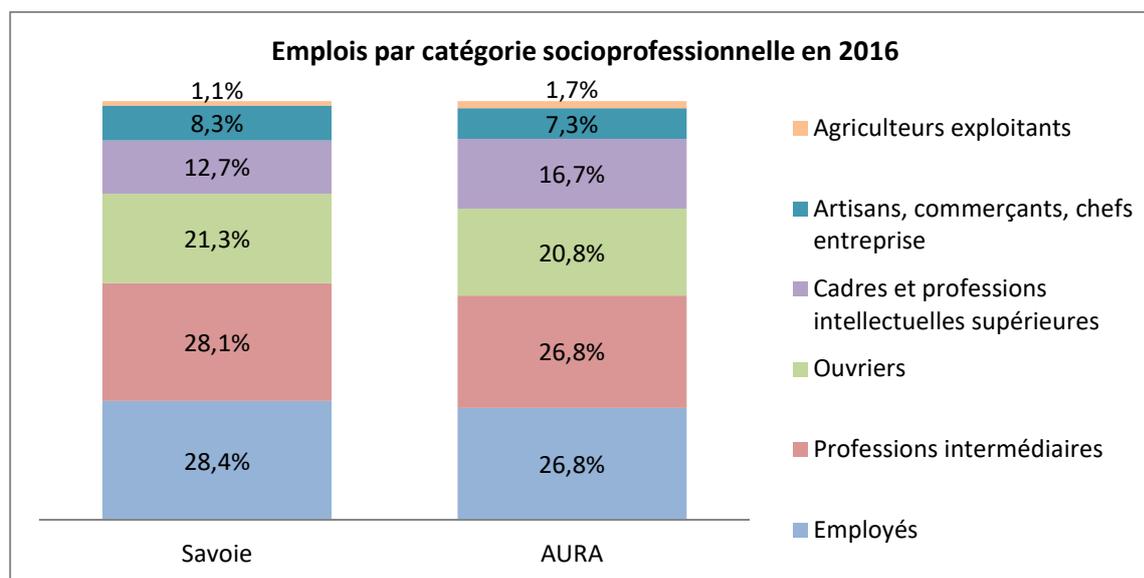
Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation

Le département de la Savoie compte environ 188 200 emplois en 2016, soit 6% des emplois de la région.

Ces emplois appartiennent principalement aux catégories employés (28,4%), professions intermédiaires (28,1%) et ouvriers (21,3%). Viennent ensuite les catégories cadres et professions intellectuelles supérieures (12,7%), artisans commerçants chefs d'entreprise (8,3%) et à la marge agriculteurs exploitants (1,1%).

Comparativement au niveau régional :

- sont surreprésentées, les catégories employés (+1,6 point), professions intermédiaires (+1,3 point) et ouvriers (+0,5 point),
- sont sous représentées, les catégories cadres et professions intellectuelles supérieures (-4 points) et agriculteurs exploitants (-0,6 point).



Source : Insee, 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2016

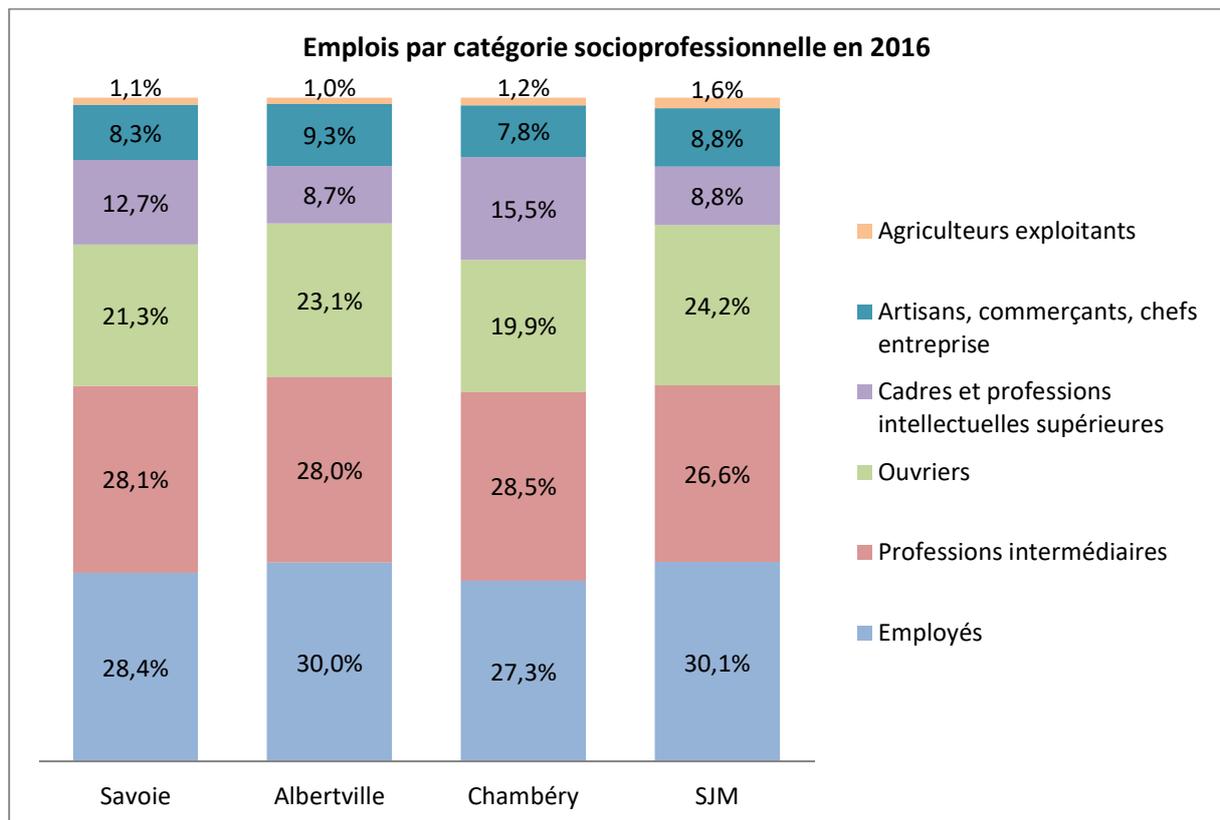
Comparativement à la moyenne départementale, les arrondissements d'Albertville et Saint Jean de Maurienne présentent :

- une surreprésentation des ouvriers (respectivement 23,1% et 24,2% contre 21,3%),
- une surreprésentation des employés (respectivement 30% et 30,1% contre 28,4%),
- une surreprésentation des artisans, commerçants, chefs d'entreprise (respectivement 9,3% et 8,8% contre 8,3%),
- une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures est supérieure (respectivement 8,7% et 8,8% contre 12,7%).

A contrario, comparativement à la moyenne départementale, l'arrondissement de Chambéry a :

- une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (15,5% contre 12,7%).
- une sous-représentation des ouvriers (19,9% contre 21,3%),
- une sous-représentation des employés (27,3% contre 28,4%),
- une sous-représentation des artisans, commerçants, chefs d'entreprise (7,8% contre 8,3%).

La part des agriculteurs exploitants est équivalente à la moyenne départementale dans les arrondissements d'Albertville et de Chambéry. En revanche, elle est plus élevée dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne (1,6%, soit 0,5 point de plus qu'en Savoie).



Source : Insee, 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2016

Les catégories socioprofessionnelles ayant vu leur part augmenter entre 2011 et 2016 sont :

- **les professions intermédiaires (+1,2 point, contre +0,6 point en région).** Cette hausse est plus importante dans les arrondissements de Saint Jean de Maurienne et Albertville (respectivement +1,8 point et +1,5 point),
- **les cadres et professions intellectuelles supérieures (+0,7 point, contre +1,2 point en région).** Cette hausse est plus importante dans l'arrondissement de Chambéry (+0,9 point)
- **les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (+0,2 point, contre +0,4 point en région).** Cependant, cette hausse départementale masque des disparités puisque la part de cette catégorie est en baisse sur l'arrondissement d'Albertville (-0,6 point), en hausse sur l'arrondissement de Chambéry (+0,8 point) et stable sur celui de Saint Jean de Maurienne.

Les catégories socioprofessionnelles ayant vu leur part diminuer entre 2011 et 2016 sont :

- **Les ouvriers (-1,3 point, contre -1,6 point en région).** Cette baisse est plus marquée sur les arrondissements de Saint Jean de Maurienne (-2,2 points) et de Chambéry (-1,6 point) alors qu'elle est plus faible sur l'arrondissement d'Albertville (-0,3 point).
- **Les employés (-0,9 point, contre -0,3 point en région).** Les arrondissements de Chambéry et Albertville ont une baisse équivalente à celle du département, alors que cette catégorie augmente très légèrement dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne (+0,1 point).
- **Les agriculteurs (-0,1 point, contre -0,2 point en région).**

Evolution 2011 - 2016 des emplois par CSP (en points)	Savoie	AURA	Albertville	Chambéry	SJM
Agriculteurs exploitants	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	0,2	0,4	-0,6	0,8	0,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,7	1,2	0,5	0,9	0,4
Professions intermédiaires	1,2	0,6	1,5	1,0	1,8
Employés	-0,9	-0,3	-1,0	-0,9	0,1
Ouvriers	-1,3	-1,6	-0,3	-1,6	-2,2

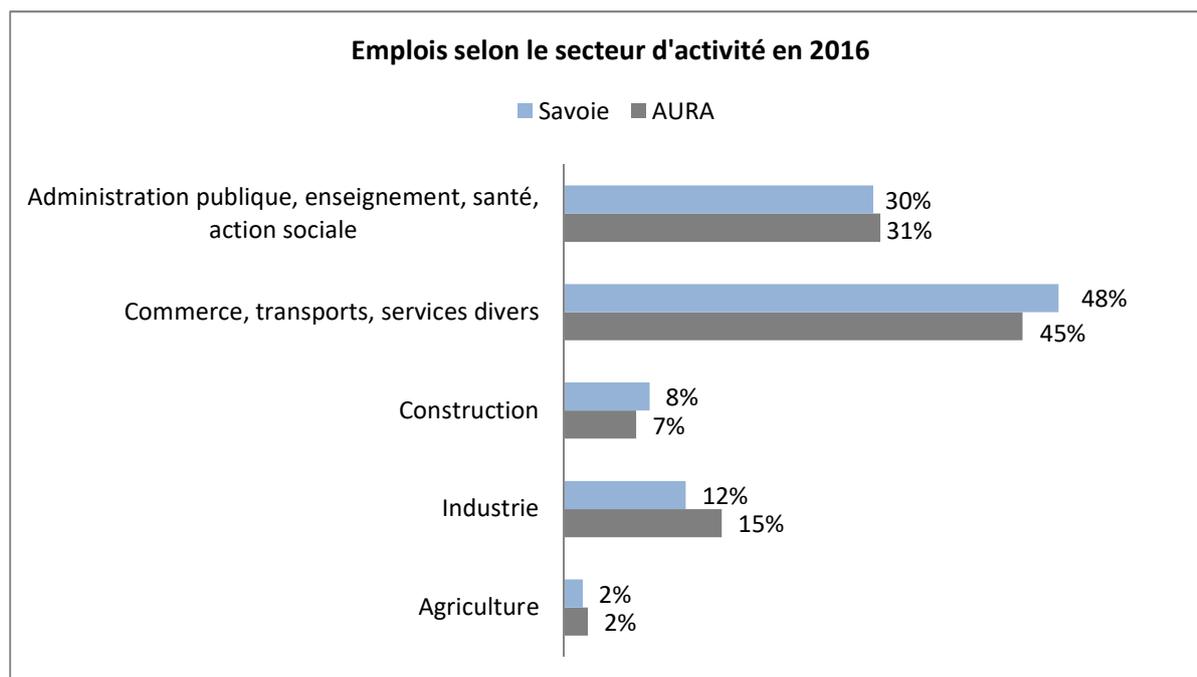
Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2011 et 2016

La majorité des emplois du département sont dans le secteur commerce – transports – services divers (48% contre 45% en région). Ce secteur est surreprésenté dans l'arrondissement d'Albertville (54%) et sous représenté dans l'arrondissement de Chambéry (45%).

Le deuxième secteur du département est celui des administrations publiques - enseignement – santé - action sociale (30% contre 31% en région). Ce secteur est sous représenté dans l'arrondissement d'Albertville (25%) et surreprésenté dans l'arrondissement de Chambéry (33%).

Viennent ensuite les secteurs de l'industrie (12%, contre 15% en région), la construction (8% contre 7% en région) et l'agriculture (2%). Il n'y a pas de différence notable dans le poids de ces secteurs entre les trois arrondissements.

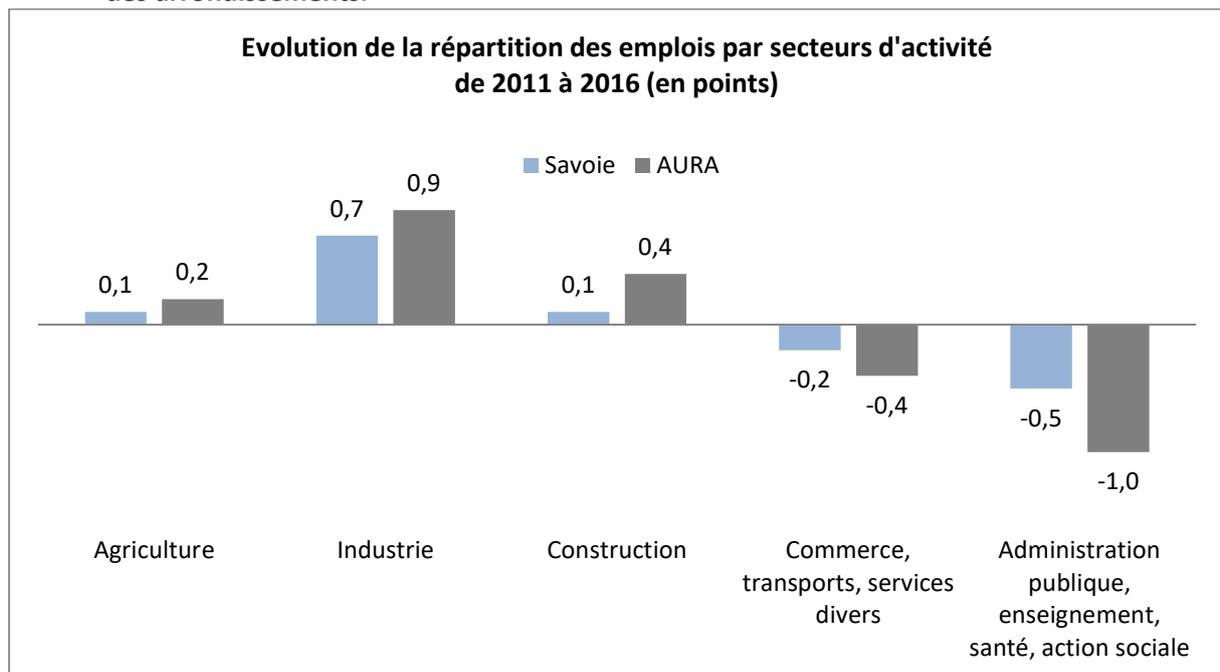


Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

Entre 2011 et 2016 :

- **La part des emplois dans le secteur de l'industrie a progressé dans le département (+0,7 point contre +0,9 point en région).** Cette augmentation est plus forte dans les arrondissements de Saint Jean de Maurienne (+1,5 point) et de Chambéry (+0,9 point) alors que dans l'arrondissement d'Albertville, la part de l'industrie dans les emplois reste stable.
- **La part des emplois dans la construction a très légèrement augmenté dans le département (+0,1 point contre +0,4 point en région).** Cette augmentation est plus forte dans l'arrondissement d'Albertville (+0,3 point) tandis que secteur baisse dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne (-0,5 point).
- **La part du secteur administrations publiques - enseignement – santé - action sociale diminue (-0,5 point contre -1 point en région).** Cependant les situations sont contrastées car si cette baisse est relativement faible dans l'arrondissement de Chambéry (-0,2 point), elle est bien plus importante sur l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne (-2,7 point).
- **La part du secteur commerce – transports – services divers diminue sur le département (-0,2 point contre -0,4 point en région).** Là encore les situations sont contrastées car la baisse est plus prononcée sur l'arrondissement de Chambéry (-0,8 point) alors que la part de ce secteur augmente sur les arrondissements d'Albertville (+0,1 point) et Saint Jean de Maurienne (+1,6 point).
- **Enfin, la faible part du secteur agriculture reste stable sur le département et l'ensemble des arrondissements.**

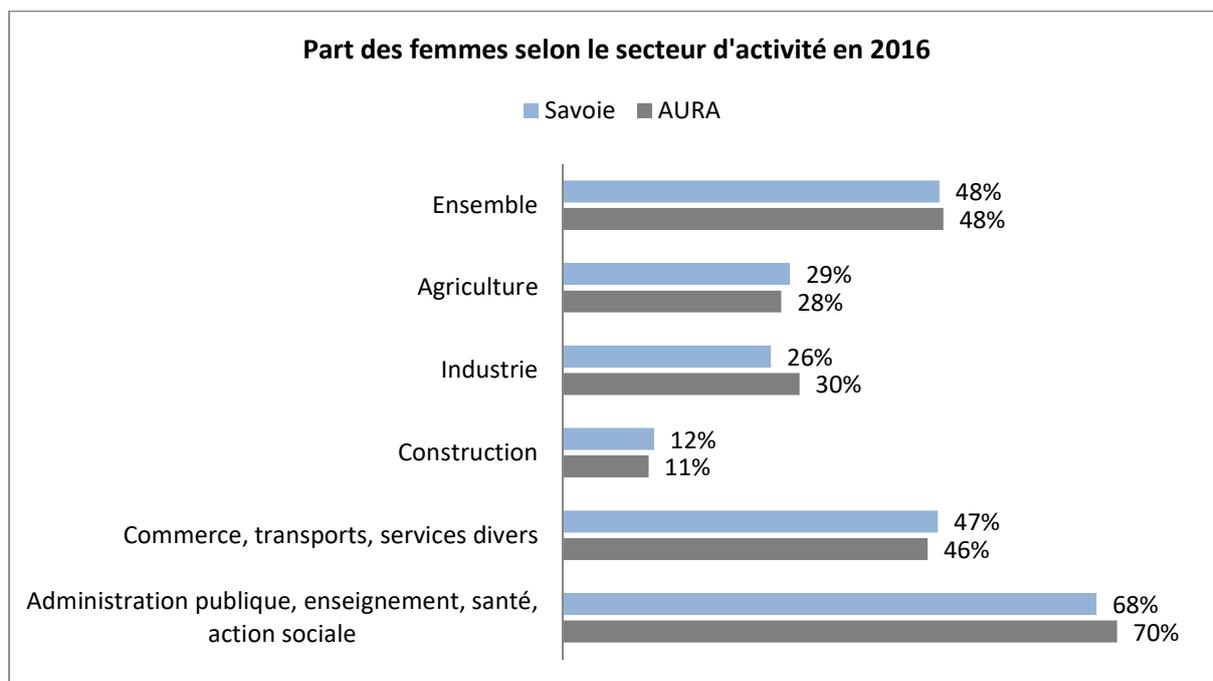


Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

Les femmes occupent 48% de l'ensemble des emplois du département et 47% des emplois du secteur commerce – transports – services divers. Elles sont surreprésentées dans le secteur administrations publiques - enseignement – santé - action sociale (68%) et sous représentées dans les secteurs de l'industrie (26%), l'agriculture (29%) et la construction (12%).

Comparativement au niveau régional, la part des femmes dans l'ensemble des emplois est équivalente. Elle légèrement supérieure dans l'agriculture, la construction, le commerce – transports – services divers (+1 point) et inférieure dans l'industrie (-4 points) et le secteur administrations publiques - enseignement – santé - action sociale (-2 points).

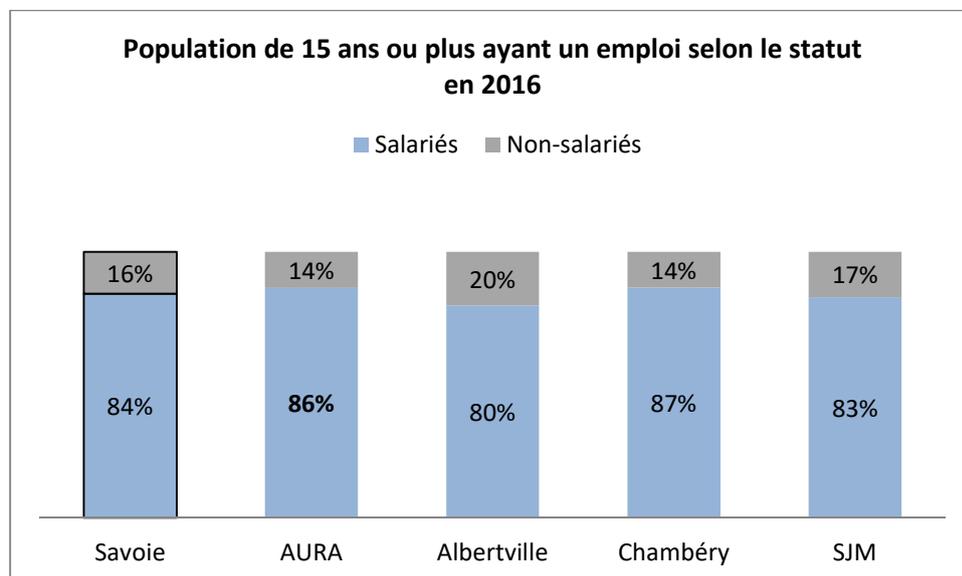


Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié⁷

La majorité des emplois du département sont des emplois salariés (84%, contre 86% en région). Cette proportion est équivalente dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne (83%), inférieure dans l'arrondissement d'Albertville (80%) et supérieure dans l'arrondissement de Chambéry (87%).



Sources : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016

La proportion est équivalente dans le secteur commerce – transports – services divers (84%). En revanche et sans surprise, la part des salariés est :

- plus importante dans les secteurs de l'industrie (93%) et de l'administration publique – enseignement – santé - action sociale (91%)
- moins importante dans les secteurs de la construction (75%) et agriculture (38%).

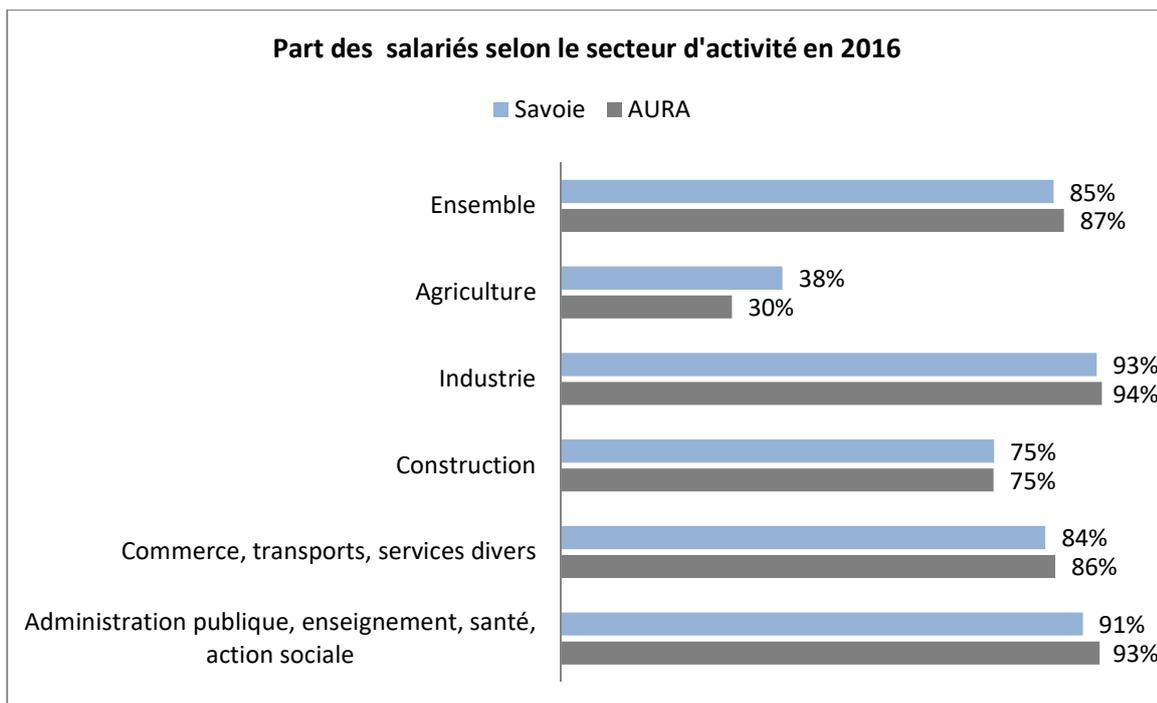
Comparativement au niveau régional, la part des salariés est inférieure dans l'ensemble (-2 points). Cette différence à la baisse se retrouve dans les secteurs administration publique – enseignement – santé - action sociale, commerce – transports – services divers et industrie. La part du salariat est équivalente dans le secteur construction. En revanche, elle est bien plus importante dans le secteur de l'agriculture (38% en Savoie contre 30% en région).

Au niveau infra départemental, il convient de souligner que :

- sur l'arrondissement d'Albertville, la part des emplois salariés dans le secteur administration publique – enseignement – santé - action sociale est inférieure de 8 points (83%),
- sur l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, la part des emplois salariés est supérieure de 8 points dans le secteur de la construction (83%) et inférieure de 13 points dans le secteur de l'agriculture (25%).

⁷ Les indicateurs concernant les caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié peuvent présenter une légère différence au niveau du total. En effet, certains indicateurs sont issus :

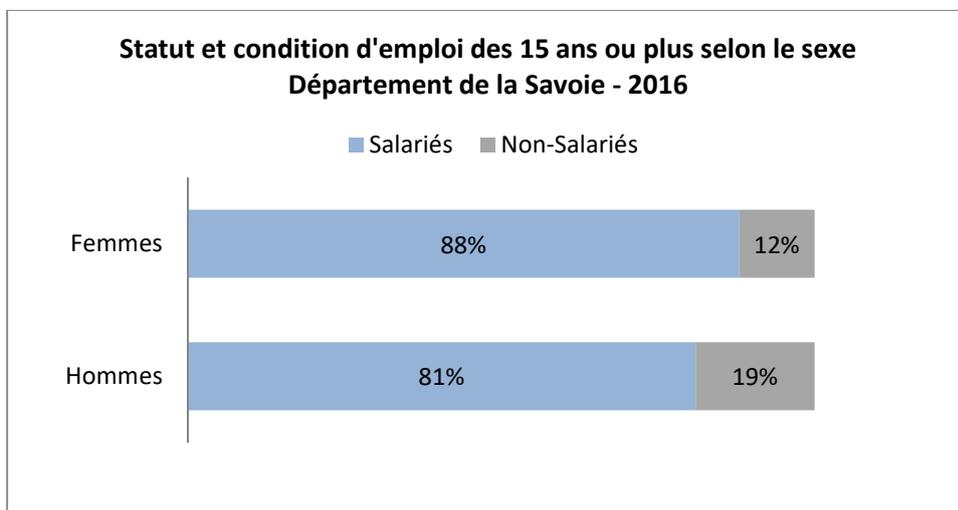
- de l'exploitation principale du recensement de la population, d'autres sont issus de l'exploitation complémentaire,
- d'une exploitation en fonction du lieu de domiciliation et d'autres en fonction du lieu de travail.



Sources : Insee, RP 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

Les femmes sont plus fréquemment salariées que les hommes (88% contre 81%). Cet écart de 7 points se retrouve au niveau de la région et de l'arrondissement de Chambéry qui présentent les même taux (90% contre 83%) et de l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne (87% contre 80%). L'écart est plus important dans l'arrondissement d'Albertville (85% contre 75%, soit +10 points).



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2016

Comme indiqué précédemment, les femmes sont plus souvent salariées que les hommes. Ainsi :

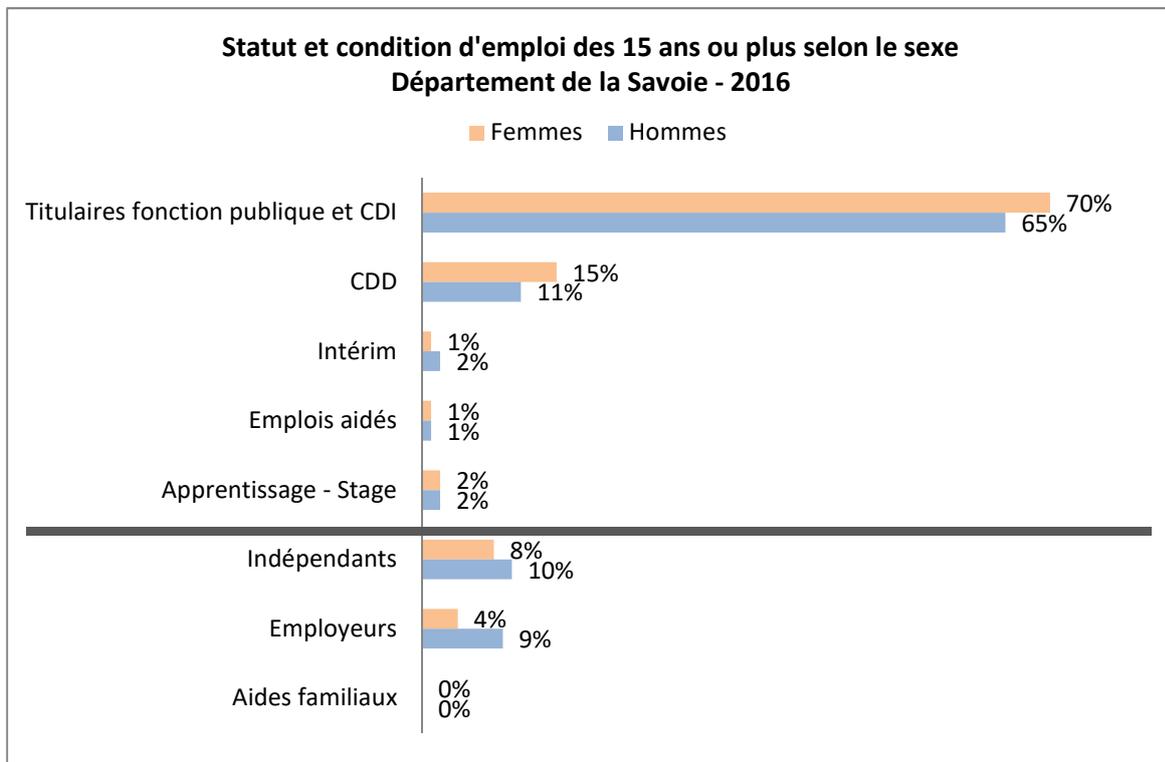
- 70% des femmes sont titulaires de la fonction publique ou en CDI (65% pour les hommes)
- 15% des femmes sont en CDD (11% pour les hommes).

Les parts sont similaires pour les salariées en intérim, en emplois aidés et en apprentissage – stage.

En corolaire, les hommes occupent plus fréquemment des emplois non-salariés :

- 10% des hommes sont indépendants (contre 8% des femmes),
- 9% des hommes sont employeurs (contre 4% de femmes).

Comparativement à la région, la part des titulaires de la fonction publiques et des personnes en CDI est inférieure dans le département tant pour les femmes (70% en Savoie contre 75% en région) que pour les hommes (65% en Savoie contre 71% en région).



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2016

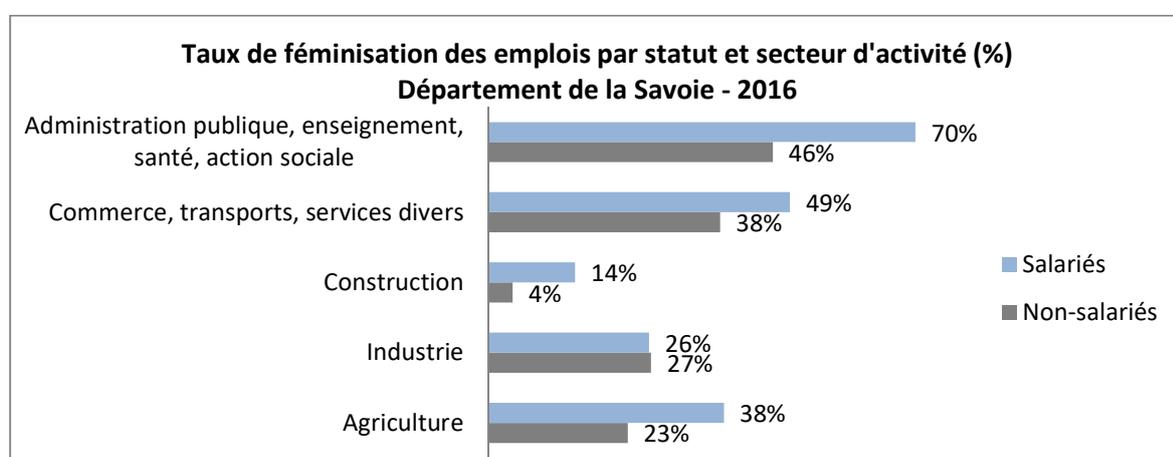
Les taux de féminisation des différents secteurs sont en général supérieurs pour les emplois salariés, sauf dans le secteur de l'industrie où les taux de féminisation sont équivalents (26% et 27% respectivement pour les salariés et les non-salariés).

Comparativement à la région, le département présente notamment un taux de féminisation :

- inférieur pour les emplois non-salariés du secteur administration publique – enseignement – santé – action sociale (46% contre 57% en région),
- supérieur pour les emplois non-salariés du secteur industrie (27% contre 24% en région),
- inférieur pour les emplois salariés du secteur industrie (26% contre 30% en région),
- supérieur pour les emplois salariés du secteur agriculture (38% contre 33% en région).

Il convient également de souligner que les taux de féminisation des emplois non-salariés sont supérieurs aux emplois salariés dans les arrondissements :

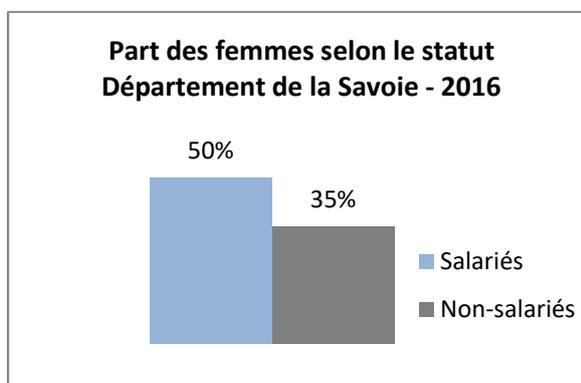
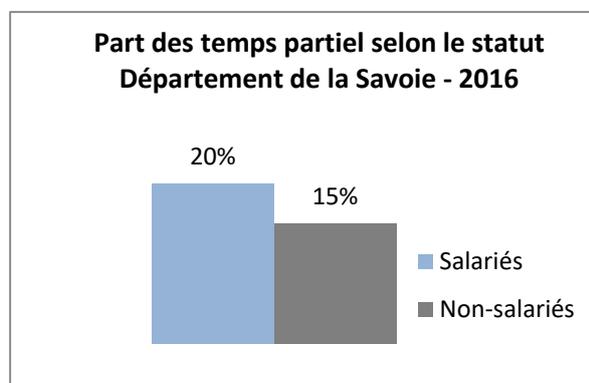
- d'Albertville dans le secteur de l'industrie (29% contre 22%),
- de Saint Jean de Maurienne dans le secteur de l'industrie (34% contre 24%) et de l'agriculture (29% contre 26%).



Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2016

La part des emplois à temps partiel est supérieure dans les emplois salariés (20% contre 15% pour les emplois non-salariés). La part des femmes est supérieure dans les emplois salariés (50% contre 35% pour les emplois non-salariés). Ces proportions sont équivalentes dans la région et les trois arrondissements.



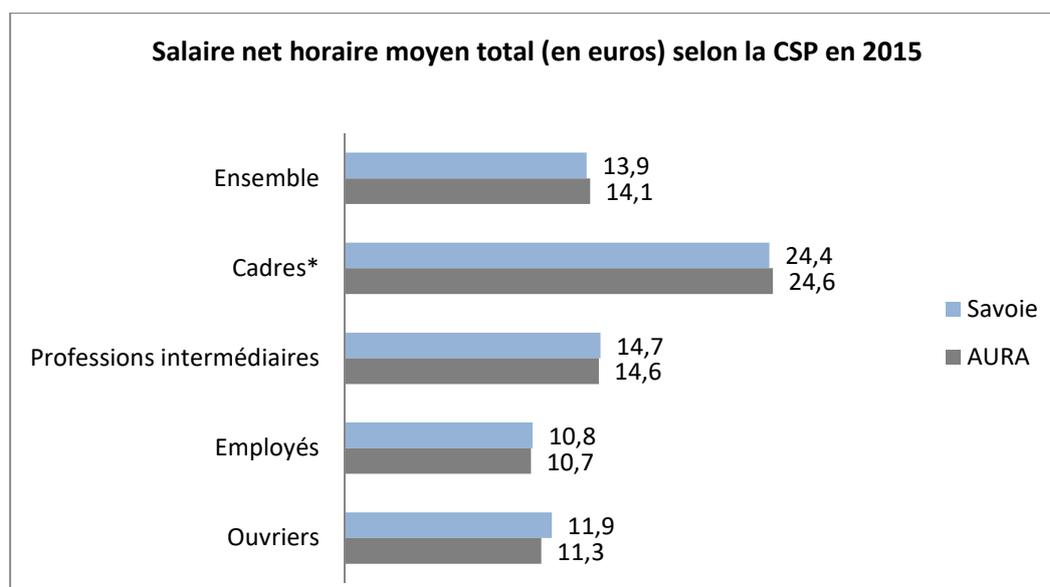
Sources : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016

Salaires

Le salaire horaire net moyen en 2015 dans le département est plus faible que celui de la région (13,9 €, soit 0,2 € de moins qu'en ARA).

Ce salaire horaire net moyen présente des variations importantes selon la catégorie socioprofessionnelle. Il varie de 10,8 € pour les employés à 24,4 € pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (soit un salaire 2,3 fois plus élevé pour les cadres). Les professions intermédiaires touchent en moyenne 14,7 € (14,6 € en ARA) et les ouvriers 11,9 € (11,3 € en ARA).



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

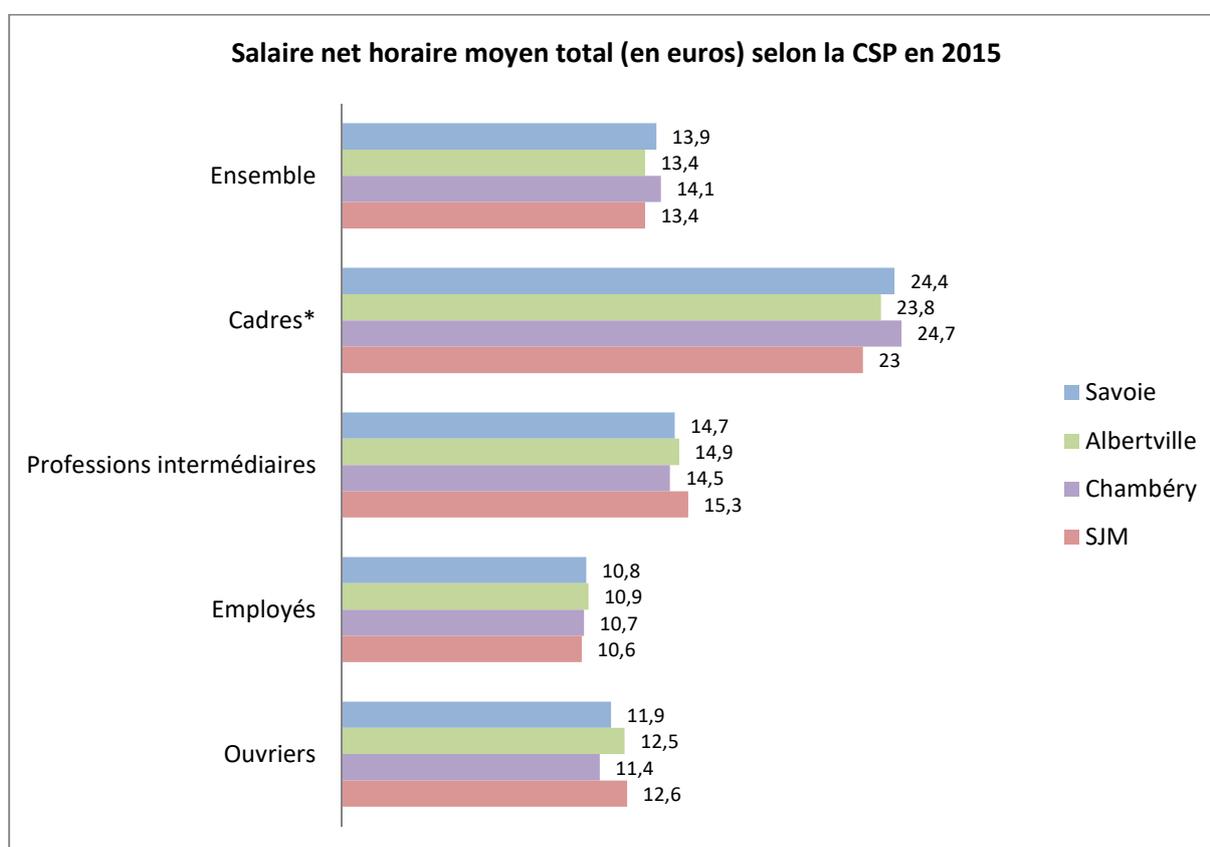
Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016

Indicateur : SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015

** Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés*

Au niveau infra départemental et comparativement au niveau départemental :

- L'arrondissement d'Albertville présente notamment un salaire net moyen :
 - Inférieur pour l'ensemble des salariés (13,4 €, soit -0,5 €),
 - Inférieur pour les cadres (23,8 € soit -0,6 €)
 - Supérieur pour les ouvriers (12,5 € soit +0,6 €).
- L'arrondissement de Chambéry présente notamment un salaire net moyen :
 - Supérieur pour l'ensemble des salariés (14,1 €, soit +0,2 €)
 - Supérieur pour les cadres (24,7 € soit +0,3 €)
 - Inférieur pour les ouvriers (11,4 € soit -0,5 €).
- L'arrondissement de Saint Jean de Maurienne présente notamment un salaire net moyen :
 - Inférieur pour l'ensemble des salariés (13,4 €, soit -0,5 €),
 - Inférieur pour les cadres (23 € soit -1,4 €)
 - Supérieur pour les ouvriers (12,6 € soit +0,7 €) et les professions intermédiaires (15,3 € soit +0,6 €).



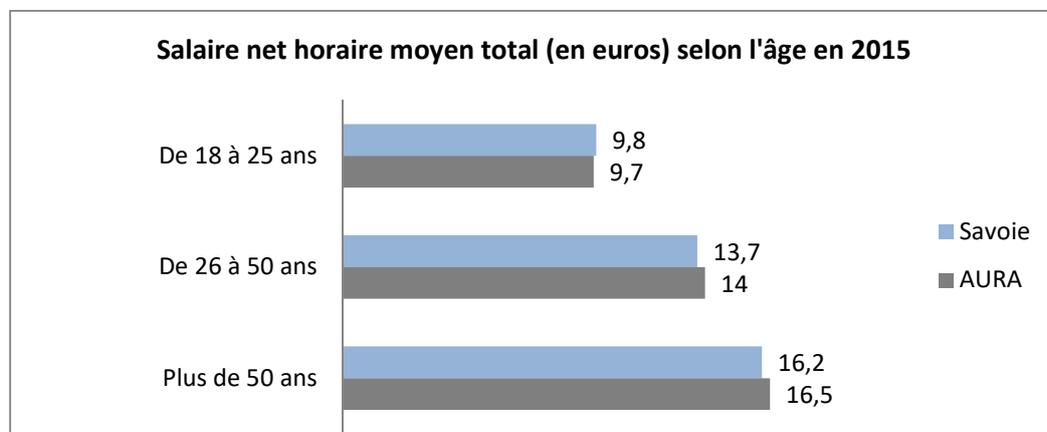
Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016

Indicateur : SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015

** Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés*

Le salaire horaire net moyen présente également des variations importantes selon l'âge. Entre les extrêmes, le salaire horaire oscille de 9,8 € pour les moins de 25 ans (0,1 € de plus qu'en ARA) à 16,2 € pour les 50 et plus (0,3 € de moins qu'en ARA), soit un salaire moyen 1,6 fois plus important pour les seniors. La tranche d'âge 26-50 ans perçoit en moyenne 13,7 € (0,3 € de moins qu'en ARA). Les salaires moyens en fonction de l'âge sont donc sensiblement équivalents à ceux de la région.



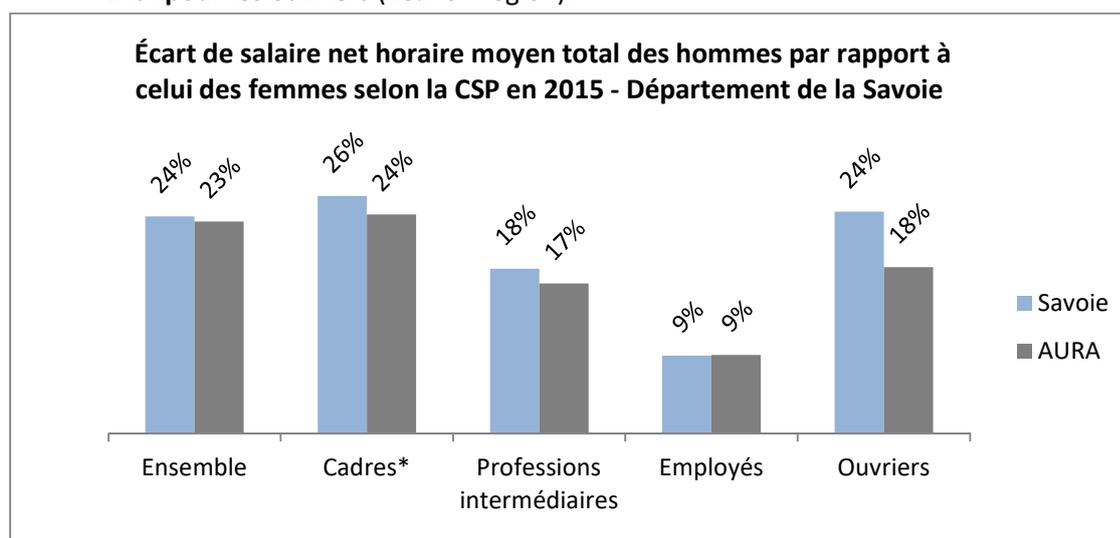
Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016.

Indicateur : SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015

L'écart de salaire en fonction du sexe est important, comme en région. Ainsi, en moyenne dans l'ensemble les hommes ont un salaire 24% plus important par rapport à celui des femmes (23% en région). Ce constat vaut pour toutes les PCS et particulièrement pour les cadres et les ouvriers :

- 26% pour les cadres (24% en région),
- 18% pour les professions intermédiaires (17% en région),
- 9% pour les employés (comme en région),
- 24% pour les ouvriers (18% en région).



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016

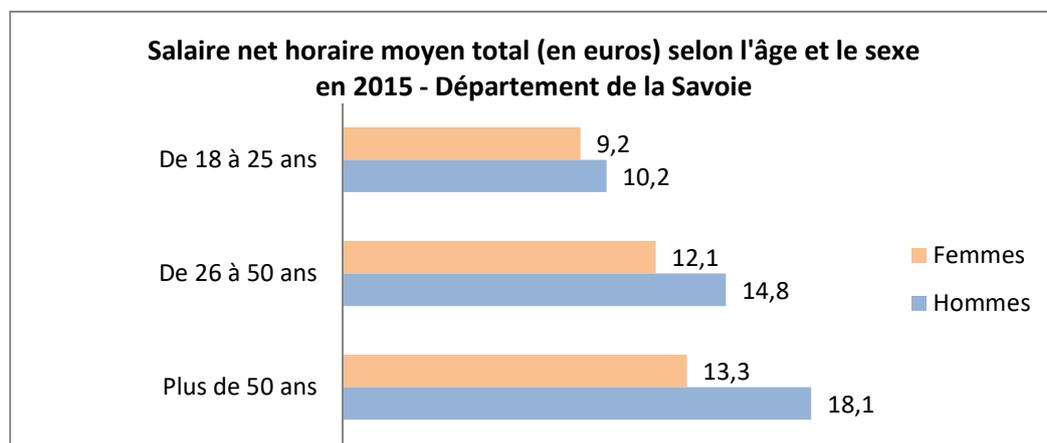
Indicateur : SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015

Traitement : DIRECCTE

* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Au niveau infra-départemental, c'est l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne qui présente le plus gros écart de salaire en faveur des hommes dans l'ensemble (29% soit 5 points de plus qu'en Savoie). Cet écart est particulièrement creusé sur les catégories ouvriers (35% en plus pour les hommes, soit 11 points de plus qu'au niveau départemental) et professions intermédiaires (28%, soit 10 points de plus qu'en Savoie).

Le cumul des écarts sexe-âge montre que le salaire d'un homme de 50 ans et plus (18,1 €) est 97% plus élevé que celui d'une jeune femme (9,2 €).



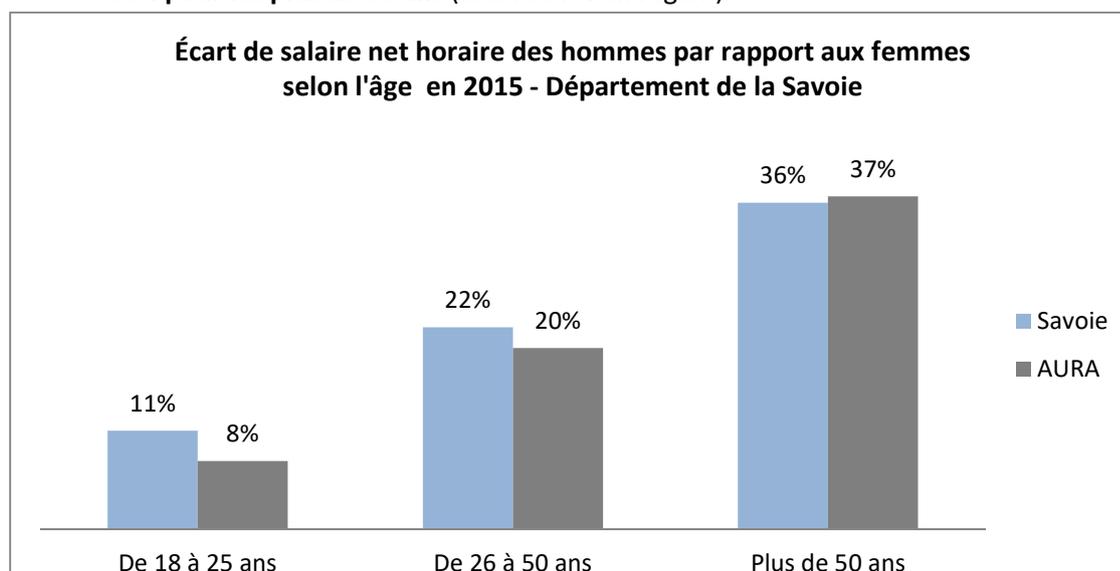
Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016.

Indicateur : SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015

En effet, l'écart de salaire en faveur des hommes s'accroît avec l'âge :

- **11% de 18 à 25 ans** (contre 8% en région),
- **22% de 26 à 50 ans** (contre 20% en région),
- **36% pour les plus de 50 ans** (contre 37% en région).



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016

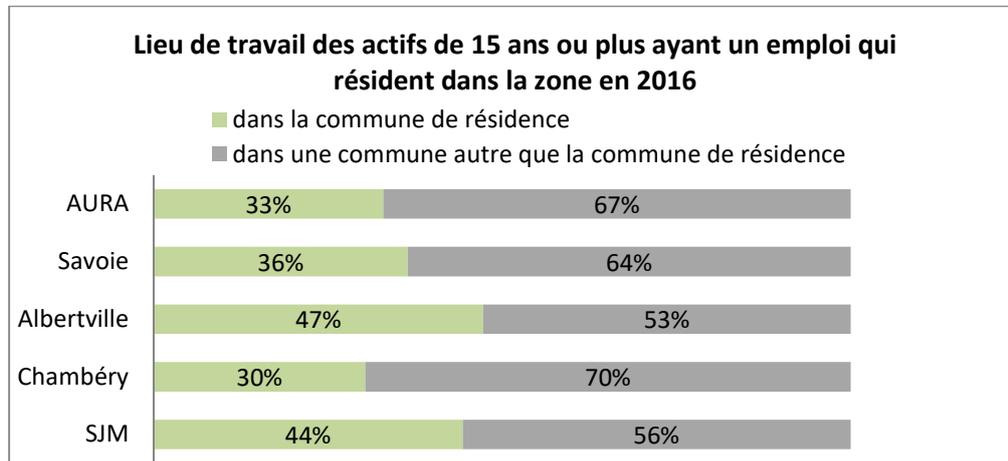
Indicateur : SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015

Traitement : DIRECCTE

Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail

En Savoie, en 2016, 64% des actifs ont un emploi en dehors de leur commune de résidence soit 3 points de moins qu'en région. Ce chiffre est en augmentation depuis 2011 (+2 points).

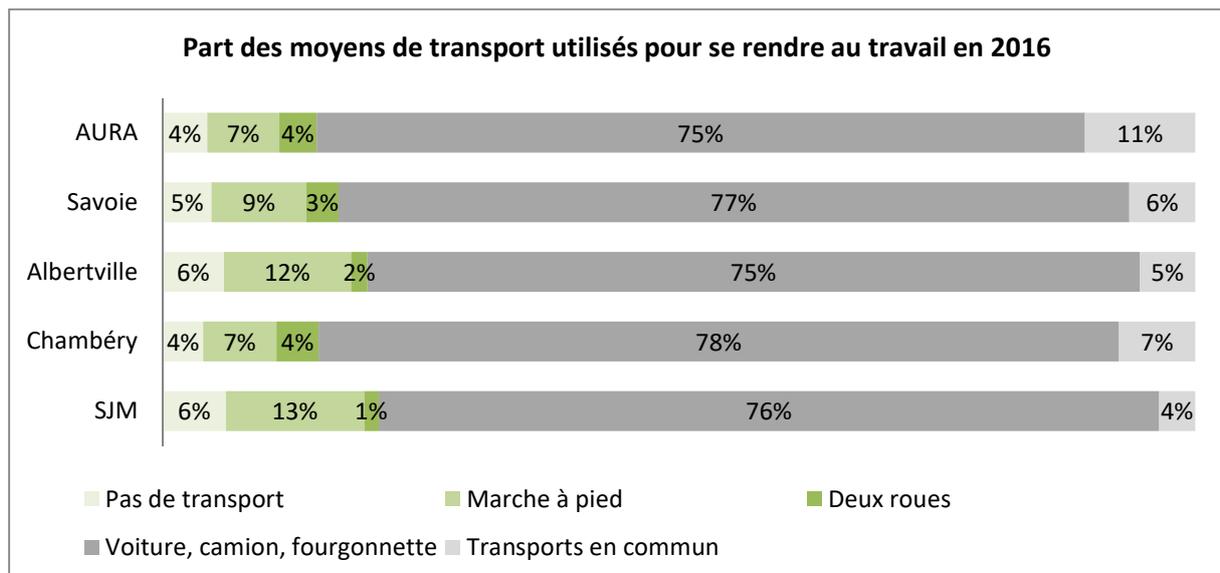
Cependant, la situation est contrastée selon les arrondissements. En effet, alors que sur l'arrondissement de Chambéry plus de deux actifs sur trois ont un emploi en dehors de leur commune de résidence (70%), sur les arrondissements d'Albertville et de Saint Jean de Maurienne près d'un actif sur deux à son emploi en dehors de sa commune (respectivement 53% et 56%).



Source : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi résidant dans la zone

En 2016, la plupart des actifs utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail (77%). Le recours aux modes de transports écologiques est restreint : transport en commun (6%, contre 11% en région), marche à pieds (9%). 3% utilisent un deux roues (pas de précision sur le caractère motorisé ou non) et 5% n'ont pas de transport. La marche à pieds est plus répandue dans les arrondissements d'Albertville (12%) et de Saint Jean de Maurienne (13%).



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

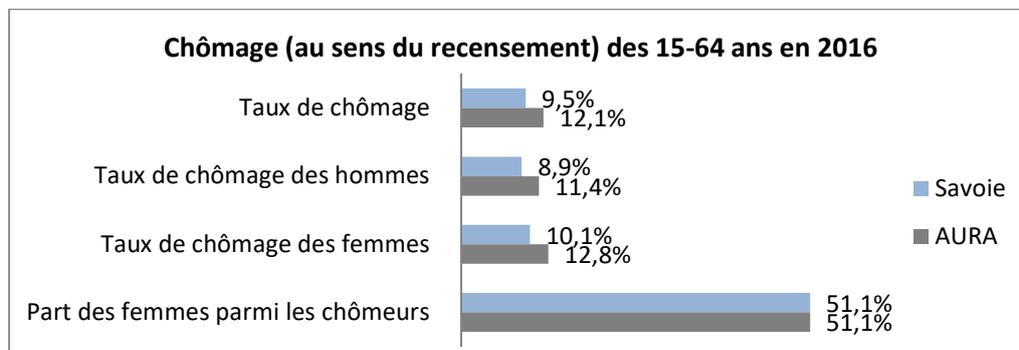
Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi

Indicateur : ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2016

Chômage et demande d'emploi⁸

En 2016, le taux de chômage du département est de 9,5% (contre 12,1% en région, soit - 2,6 points). Le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes (10,1% contre 8,9%, soit +1,2 point, contre une différence de +1,4 point en région). Les femmes chômeuses représentant 51,1% des chômeurs du département. Cette proportion est égale à celle de la région.

Le taux de chômage a augmenté de 1 point entre 2011 et 2016 (contre +1,2 point en région) avec une hausse moins prononcée pour les femmes que pour les hommes (+0,9 point contre +1,1 point).

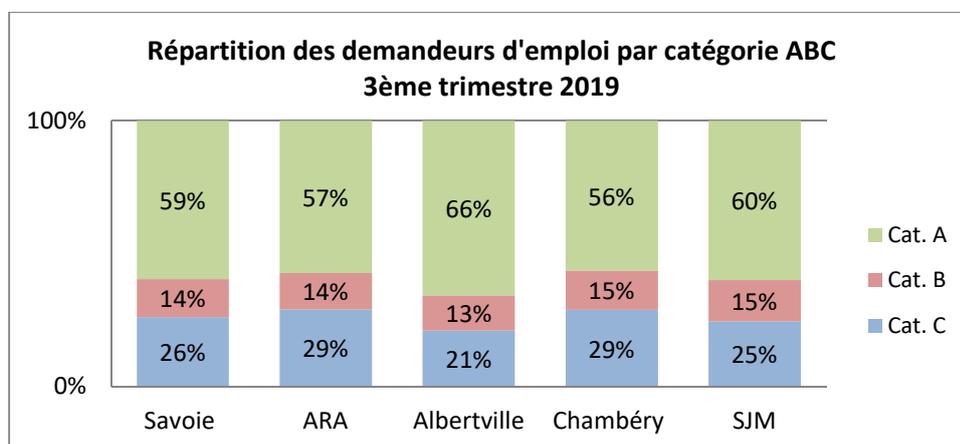


Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15 – 64 ans

Dans le département au 3^{ème} trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC était de 33 310, soit 5% des demandeurs d'emploi de la région. Parmi ces demandeurs d'emploi, 59% sont sans emploi (57% en région) et 40% cumulent emploi et recherche d'emploi.

La part des demandeurs d'emploi sans emploi est particulièrement importante dans les arrondissements d'Albertville (66%) et de Saint Jean de Maurienne (60%). L'arrondissement de Chambéry compte 56% de ses demandeurs d'emploi sans emploi.



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

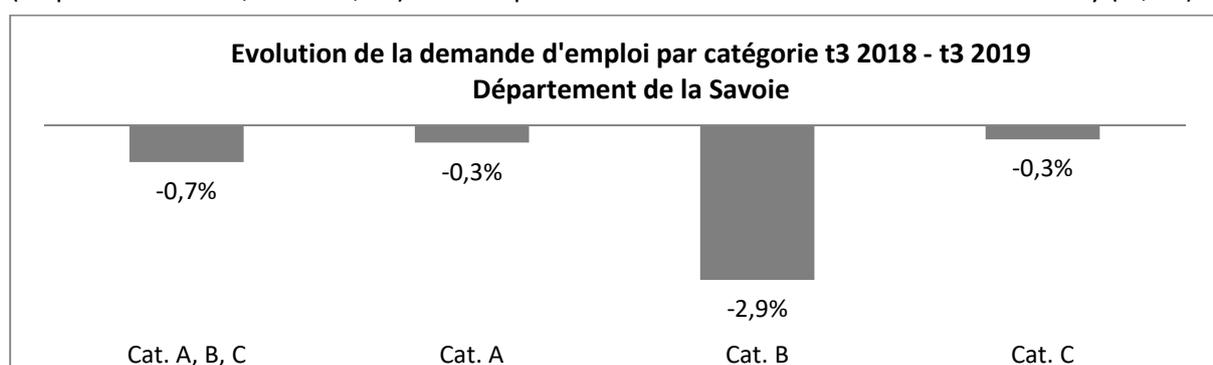
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

⁸ Avertissement :

- Les chiffres sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières, les données CVS n'étant pas calculée à l'échelle de l'arrondissement.
- Catégorie A : en recherche active, disponibles, sans emploi ; Catégorie B : en recherche active, en activité réduite de 78h max par mois ; Catégorie C : en recherche active, en activité de plus de 78h par mois ; Catégorie A,B,C : en recherche active.
- Le chiffre des jeunes est sans doute sous-estimé, tous ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

En un an, le nombre de demandeurs d'emploi en recherche active a diminué de 0,7% sur le département (contre -3,1% en région). Cette diminution s'explique notamment par la baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B - en activité réduite courte (-2,9%) et dans une moindre mesure par la diminution des demandeurs d'emploi de catégorie A – sans emploi (-0,3%) et des demandeurs d'emploi de catégorie C - en activité réduite longue (-0,3%).

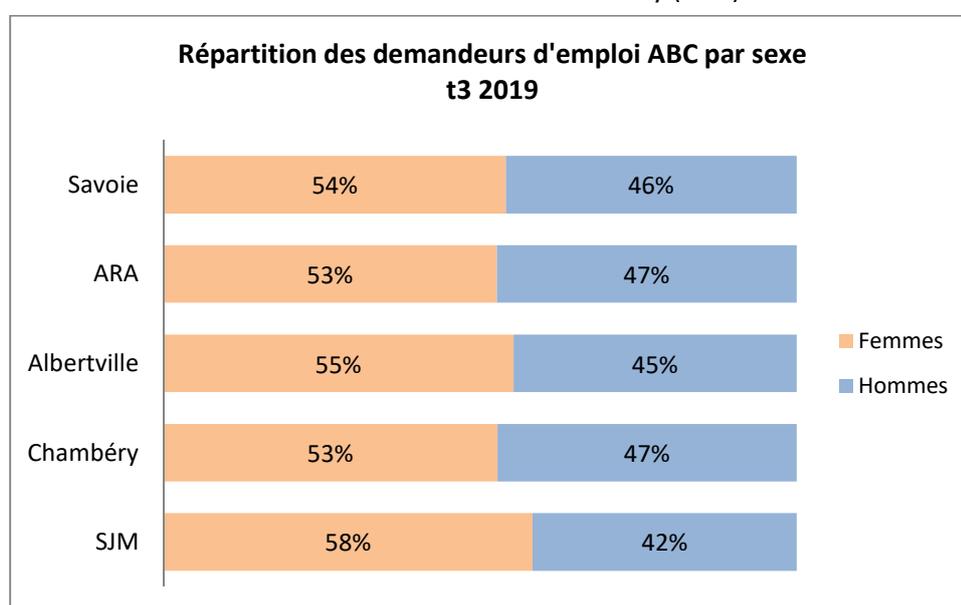
Là encore les situations sont contrastées au niveau infra départemental. Dans les arrondissements d'Albertville et de Saint Jean de Maurienne le nombre de demandeurs d'emplois ABC a augmenté (respectivement +2,7% et +1,2%). Tandis qu'il a diminué sur l'arrondissement de Chambéry (-2,6%).



Les femmes représentent 54% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC (contre 53% en région).

Au niveau infra départemental, la part des femmes demandeuses d'emploi est :

- Supérieure dans les arrondissements de Saint Jean de Maurienne (58%) et Albertville (55%)
- Inférieure dans l'arrondissement de Chambéry (53%).



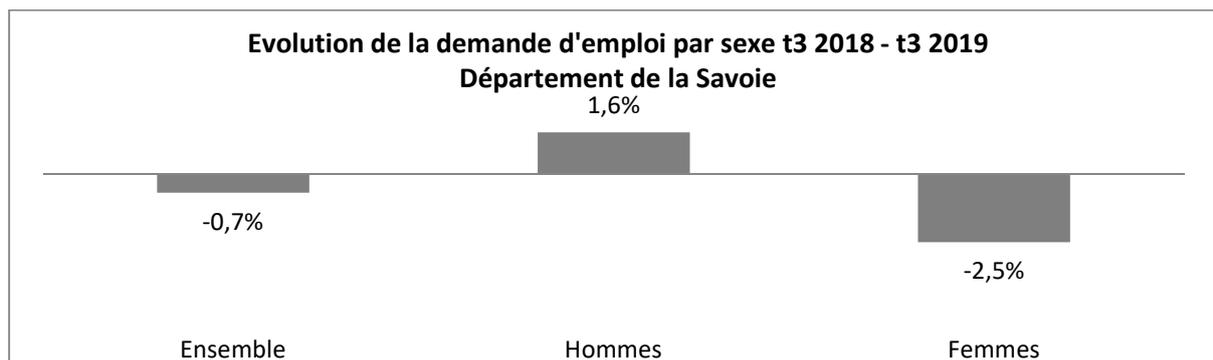
Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC du département sur un an présente des disparités sexuées. S'il a globalement baissé de -0,7%, le nombre de demandeurs d'emploi hommes a augmenté de 1,6% alors que celui des demandeuses d'emploi a diminué de -2,5%.

Au niveau infra départemental :

- le nombre de demandeurs d'emploi hommes augmente fortement dans les arrondissements d'Albertville (+6,6%) et Saint Jean de Maurienne (+3,6%) alors qu'il diminue dans l'arrondissement de Chambéry (-0,9%),
- le nombre de demandeuses d'emploi diminue plus fortement dans l'arrondissement de Chambéry (-4%) et faiblement dans les arrondissements d'Albertville (-0,3%) et de Saint Jean de Maurienne (-0,5%).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

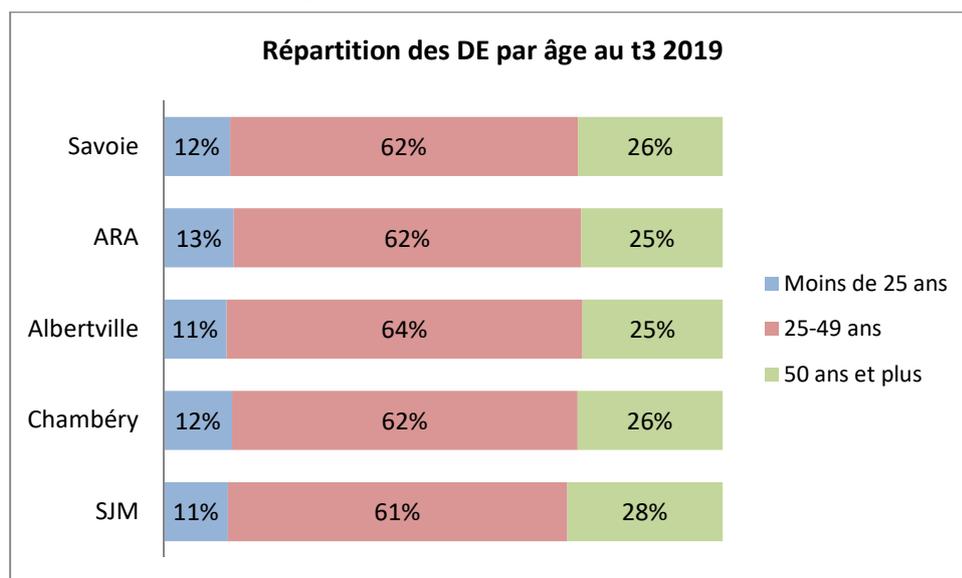
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

En Savoie, les jeunes représentent 12% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC, les 50 ans et plus représentent 26% et les personnes d'âges intermédiaires 62%. Ces proportions sont sensiblement équivalentes à celles du niveau régional.

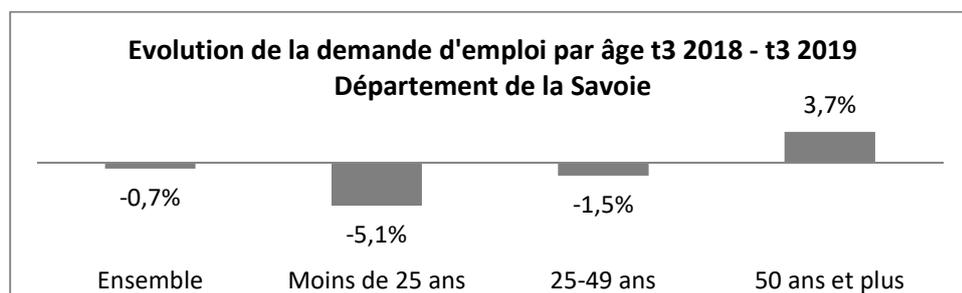
Au niveau infra départemental :

- l'arrondissement d'Albertville présente une part de demandeurs d'emploi de la tranche intermédiaire légèrement supérieure (64%),
- l'arrondissement de Chambéry a le même profil de répartition par âge que le département,
- l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne présente une part de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus légèrement supérieure (28%).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC du département sur un an, présente des disparités par âge. Si ce nombre a globalement baissé de -0,7%, les nombres de demandeurs d'emploi jeunes et de la tranche intermédiaire ont diminué (respectivement -5,1% et -1,5%) tandis que le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus a augmenté (+3,7%).



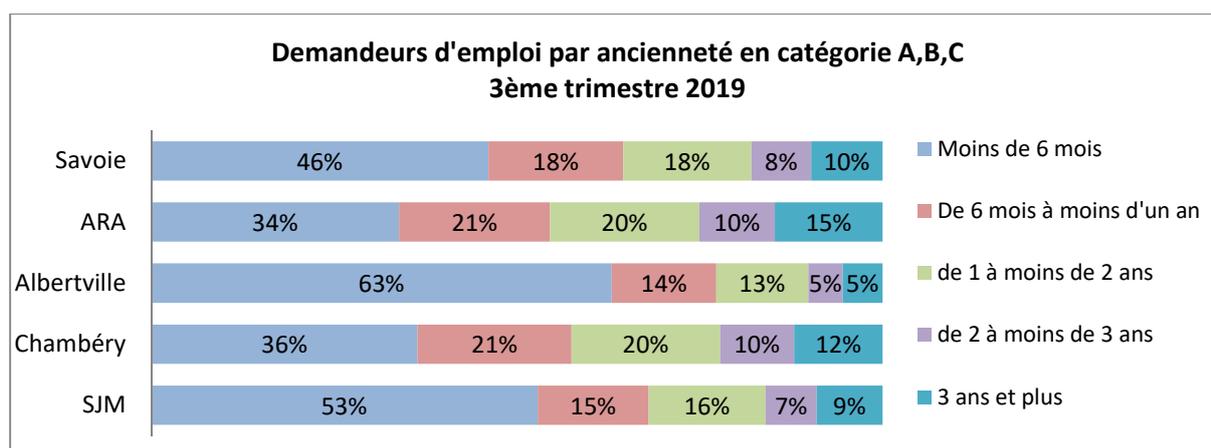
Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)
Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

Comparativement à la région, la demande d'emploi de courte durée est plus forte tandis que la demande d'emploi de 6 mois et plus est moins importante. Ainsi, en Savoie au 3^{ème} trimestre 2019 et comparativement à la région, la part des demandeurs d'emploi :

- de moins de 6 mois est supérieure (46% contre 34%, soit +12%),
- de 6 mois à moins d'un an est inférieure (18% contre 21%, soit -3%),
- de longue durée (>=1 an) est inférieure (36% contre 45%, soit -9%),
- de très longue durée (> 3 ans) est inférieure (10% contre 15%, soit -5%).

Au niveau infra départemental, comparativement à ces moyennes départementales :

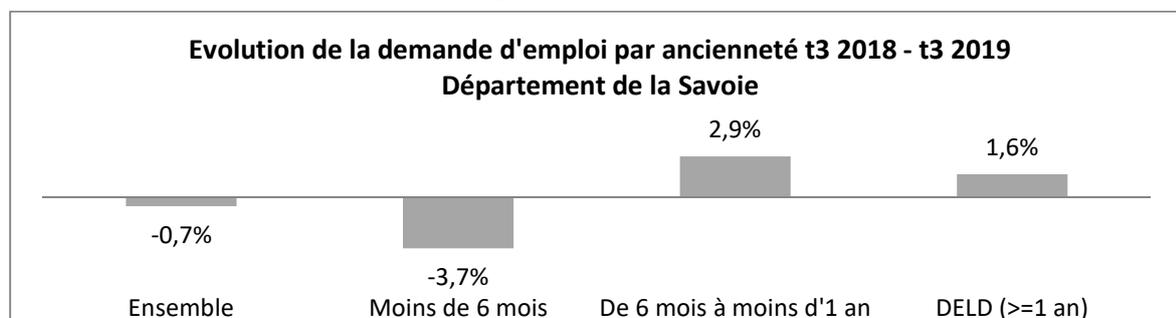
- l'arrondissement d'Albertville est marqué par un fort taux de demandeurs d'emploi de moins de 6 mois (63% contre 46%) et un taux de demandeurs d'emploi de longue durée plus faible (23% contre 36%).
- L'arrondissement de Chambéry est marqué par taux de demandeurs d'emploi de moins de 6 mois moins important (36% contre 46%) et un taux de demandeurs d'emploi de longue durée plus fort (42% contre 36%).
- L'arrondissement de Saint Jean de Maurienne est marqué par un fort taux de demandeurs d'emploi de moins de 6 mois (53% contre 46%) et un taux de demandeurs d'emploi de longue durée plus faible (32% contre 36%).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC sur un an, présente des disparités en fonction de l'ancienneté. Si ce nombre a globalement baissé de -0,7%, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 6 mois a diminué (-3,7%) tandis que les nombres de demandeurs d'emploi de 6 mois à moins d'un 1 an et d'1 an et plus ont augmenté (respectivement 2,9% et 1,6%).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

La répartition de la demande d'emploi par niveau de formation est similaire à celle de la région :

- 18% de niveaux bac +3 ou bac+4 (comme en région),
- 16% de niveau bac +2 (contre 14% en région),
- 24% de niveau bac (contre 23% en région),
- 42% de bas niveaux de formation (contre 45% en région).

Comparativement à la Savoie, l'arrondissement d'Albertville a notamment :

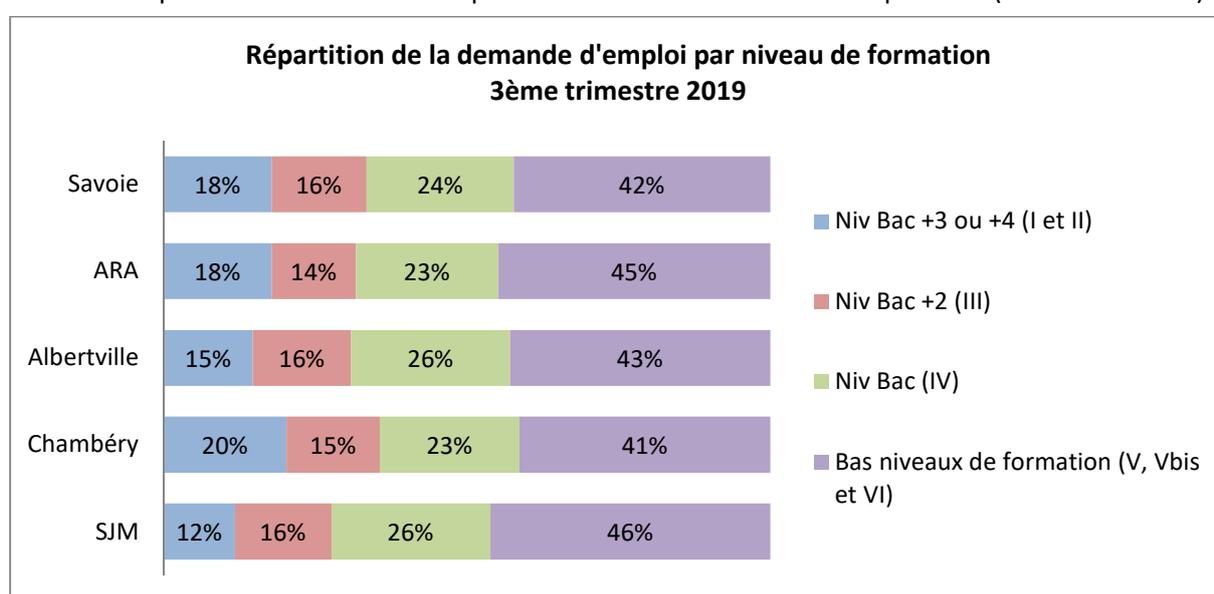
- une part de demandeurs d'emploi de niveau bac +3 ou bac +4 inférieure (15% contre 18%)
- une part de demandeurs d'emploi de niveau bac supérieure (26% contre 24%).

Comparativement à la Savoie, l'arrondissement de Chambéry a notamment :

- une part de demandeurs d'emploi de niveau bac +3 ou bac +4 supérieure (20% contre 18%)

Comparativement à la Savoie, l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne a notamment :

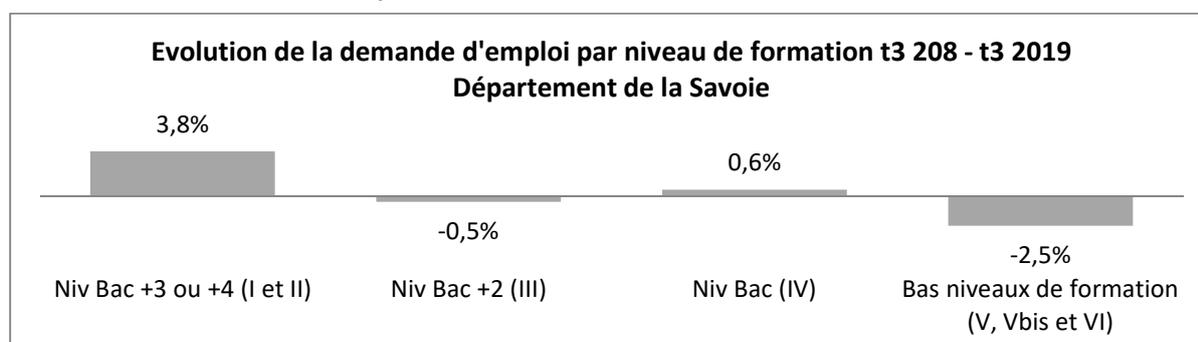
- une part de demandeurs d'emploi de niveau bac +3 ou bac +4 inférieure (12% contre 18%)
- une part de demandeurs d'emploi de bas niveau de formation supérieure (46% contre 42%).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC du département sur un an, présente des disparités par niveau de formation. La part de demandeurs d'emploi de niveau bac+3 ou +4 a augmenté (+3,8%), celle de niveau bac +2 a baissé (-0,5%), celle de niveau bac a augmenté (+0,6%) et celle des demandeurs d'emploi de bas niveaux de formation a baissé de -2,5%.



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

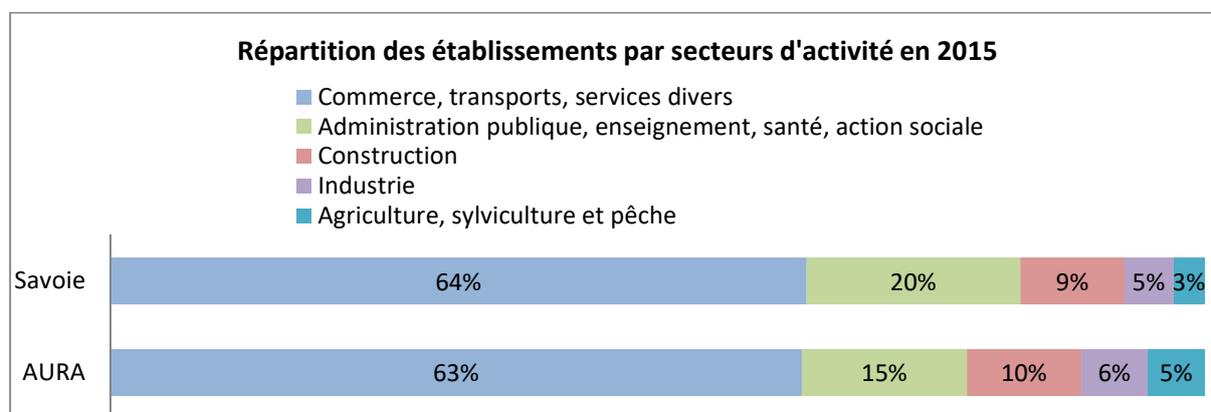
Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

Tissu économique

En 2015, la Savoie comptait environ 63 300 établissements, soit 8% des établissements de la région. Comme en région, le département est marqué par le poids important du secteur commerces, transports, services divers, comme en région (64%). En revanche, il se distingue par une sur représentation des établissements du secteur administration publique, enseignement, santé, action sociale (20% contre 15% au niveau régional).

Ainsi, comparativement au niveau régional, la répartition sectorielle de ces établissements était :

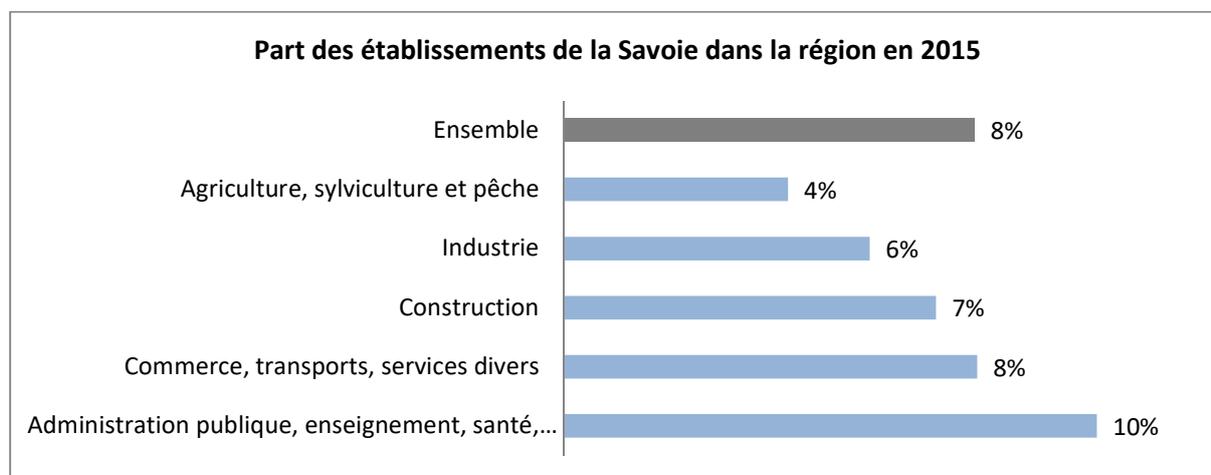
- Commerce, transports, services divers : 64% (contre 63%),
- Administration publique, enseignement, santé, action sociale : 20% (contre 15%),
- Construction : 9% (contre 10%),
- Industrie : 5% (contre 6%),
- Agriculture, sylviculture et pêche : 3% (contre 5%).



Source : Clap 2015

Ainsi si au niveau régional le département pèse 8% des établissements, il rassemble 10% des établissements du secteur administration publique, enseignement, santé, action sociale de la région et seulement :

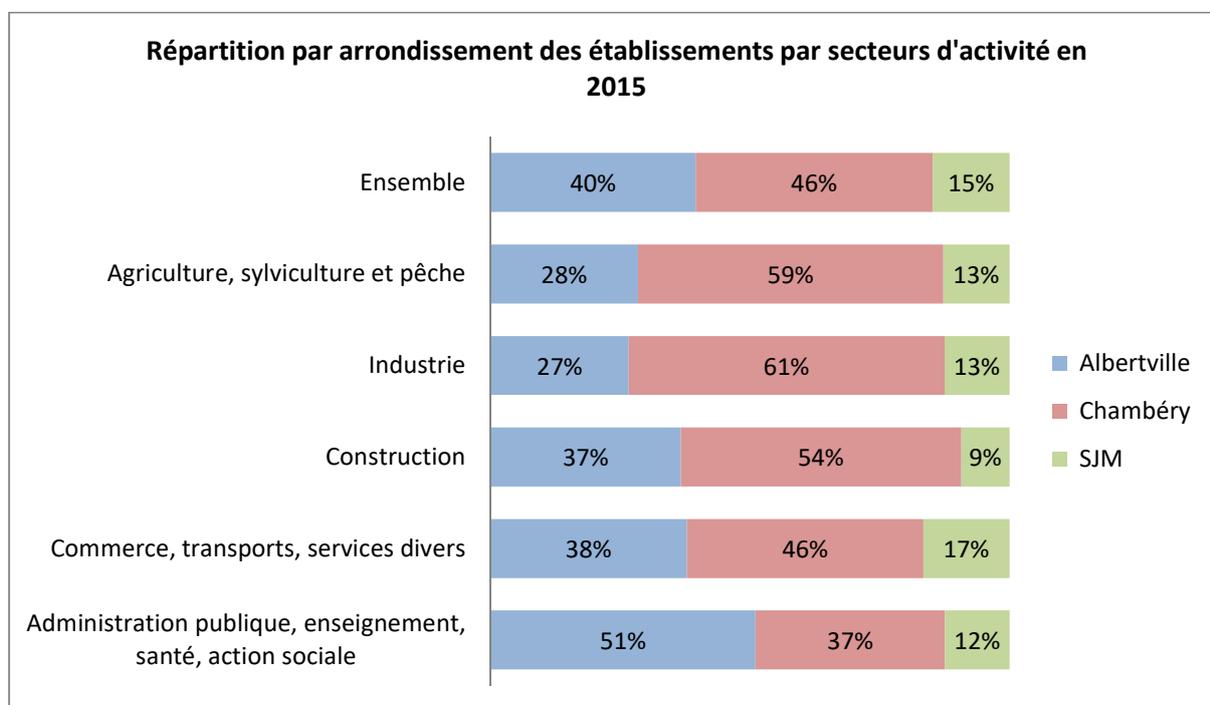
- 4% des établissements régionaux du secteur agriculture, sylviculture et pêche,
- 6% des établissements régionaux du secteur industrie.



Source : Clap 2015

Au niveau infra départemental :

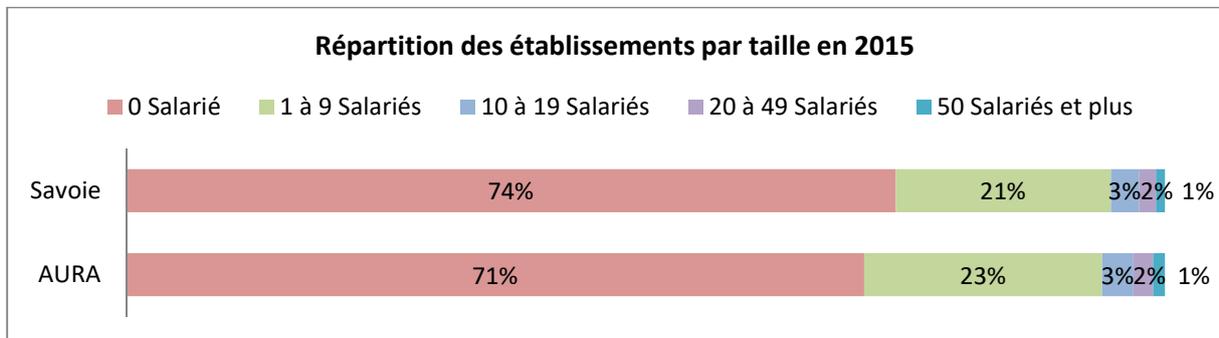
- L'arrondissement d'Albertville regroupe 40% de l'ensemble des établissements du département. Il est marqué par le secteur administration publique, enseignement, action sociale. En effet, il regroupe :
 - 28% des établissements du secteur agriculture, sylviculture et pêche
 - 27% des établissements du secteur industrie
 - 37% des établissements du secteur construction
 - 38% des établissements du secteur commerce, transports, services divers
 - 51% des établissements du secteur administration publique, enseignement, santé, action sociale.
- L'arrondissement de Chambéry regroupe 46% de l'ensemble des établissements du département. Il est marqué par le secteur agriculture-sylviculture-pêche, le secteur industrie et le secteur construction. En effet, il regroupe :
 - 59% des établissements du secteur agriculture, sylviculture et pêche
 - 61% des établissements du secteur industrie
 - 54% des établissements du secteur construction
 - 46% des établissements du secteur commerce, transports, services divers
 - 37% des établissements du secteur administration publique, enseignement, santé, action sociale.
- L'arrondissement de Saint Jean de Maurienne regroupe 15% de l'ensemble des établissements du département et au niveau sectoriel
 - 13% des établissements du secteur agriculture, sylviculture et pêche
 - 13% des établissements du secteur industrie
 - 9% des établissements du secteur construction
 - 17% des établissements du secteur commerce, transports, services divers
 - 12% des établissements du secteur administration publique, enseignement, santé, action sociale.



Source : Clap 2015

La Savoie, comme la région, compte très majoritairement des établissements de très petite taille :

- 74% de 0 salariés (contre 71% en région),
- 21% de 1 à 9 salariés (contre 23% en région),
- 3% de 10 à 19 salariés (comme en région),
- 2% de 20 à 49 salariés (comme en région),
- 1% de 50 salariés et plus (comme en région).



Source : Clap 2015

Liste des indicateurs

Démographie

- POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Revenus et pauvreté des ménages

- REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2016
- REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016
- Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus
- FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée selon le sexe en 2016
- FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi

- EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2016
- EMP T2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016
- EMP T2 - Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016

Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation

- EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2016
- EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2011 et 2016
- EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité
- EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2016

Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié

- ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016
- EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité
- ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2016
- Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail
- ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone
- ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2016

Chômage et demande d'emploi

- EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15 – 64 ans
- Demande d'emploi - Thessalie

Salaires

- SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon la catégorie socioprofessionnelle en 201
- SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015
- Écart de salaire net horaire moyen total des hommes par rapport à celui des femmes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015
- SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015
- Écart de salaire net horaire moyen total selon l'âge, entre les femmes et les hommes en 2015

Tissu économique :

- Répartition des établissements par secteurs d'activité et par taille en 2015.



Directeur de la publication : Jean-François Bénévise

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes (DIRECCTE)
Service étude, statistique et évaluation (SESE)

Tour Swisslife - 1, Boulevard Vivier Merle - 69443 LYON CEDEX 03
Téléphone : 04 72 68 29 00 - Télécopie : 04 72 68 29 29
Internet : <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/>
© DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes 2019

